

# Notice de montage et d'utilisation

**GEDA<sup>®</sup>**  
**200 Z**

## Monte-charges à crémaillères

Pour charges

Charge admissible : 200 kg

Année de fabrication : .....

Numéro de série : .....



Mertinger Straße 60 • D-86663 Asbach-Bäumenheim

Téléphone +49 (0)9 06 / 98 09- 0

Télécopie +49 (0)9 06/ 98 09-50

E-mail : [info@geda.de](mailto:info@geda.de)

WWW: <http://www.geda.de>

## Sommaire :

| Chapitre   | Page      |
|--|-----------|
| <b>1 AVANT-PROPOS</b> .....  | <b>4</b>  |
| <b>2 SECURITE</b> .....  | <b>5</b>  |
| 2.1 EXPLICATION DES ICONES ET DES AVERTISSEMENTS .....                                   | 5         |
| 2.1.1 <i> Icône sécurité au travail</i> .....  | 5         |
| 2.1.2 <i> Icône "Attention"</i> .....  | 5         |
| 2.1.3 <i> Remarque</i> .....   | 5         |
| 2.2 SECURITE GENERALE .....  | 5         |
| 2.3 SECURITE DE FONCTIONNEMENT .....   | 6         |
| 2.3.1 <i> Contrôle</i> .....   | 7         |
| 2.3.2 <i> Consignes de sécurité pour le montage, l'utilisation et le transport</i> ..... | 7         |
| 2.3.3 <i> Consignes de sécurité pour l'entretien</i> .....                               | 8         |
| 2.4 SUGGESTION POUR UNE INSTRUCTION DE SERVICE .....                                     | 8         |
| 2.5 LES MEMBRES DU PERSONNEL RECEVRONT UNE FORMATION SUR LES POINTS SUIVANTS : .....     | 9         |
| <b>3 UTILISATION CONFORME ET CHAMP D'APPLICATION</b> .....                               | <b>10</b> |
| 3.1 RISQUES RESIDUELS .....  | 11        |
| <b>4 CARACTERISTIQUES TECHNIQUES</b> .....   | <b>12</b> |
| 4.1 EQUIPEMENTS GENERAUX .....   | 12        |
| 4.2 FORCES D'ANCRAGE ET ENCOMBREMENT .....   | 14        |
| 4.2.1 <i> Forces d'ancrage lors du montage avec fixation murale devant un mur</i> .....  | 15        |
| 4.2.2 <i> Forces d'ancrage lors du montage devant un échafaudage</i> .....               | 16        |
| 4.3 PRESENTATION DES PLAQUES INDICATRICES .....  | 17        |
| <b>5 DESCRIPTION</b> .....   | <b>18</b> |
| 5.1 EQUIPEMENT .....   | 19        |
| 5.2 COMPOSANTS SOUS FORME D'ACCESSOIRES .....  | 21        |
| 5.2.1 <i> Support pour pièces d'échafaudage</i> .....                                    | 21        |
| 5.2.2 <i> Commande d'étage</i> .....   | 22        |
| <b>6 TRANSPORT</b> .....   | <b>24</b> |
| <b>7 CARACTERISTIQUES DU SITE D'IMPLANTATION</b> .....                                   | <b>24</b> |
| 7.1 SOL / PRESSION SUR LE SOL .....  | 24        |
| 7.2 BRANCHEMENT ELECTRIQUE (EQUIPEMENT DE CHANTIER) .....                                | 24        |
| <b>8 MONTAGE</b> .....   | <b>25</b> |
| 8.1 CONSIGNES DE SECURITE .....  | 25        |
| 8.2 INSTALLER ET ALIGNER L'UNITE DE BASE .....   | 26        |
| 8.2.1 <i> Ancrage devant un échafaudage</i> .....  | 27        |
| 8.2.2 <i> Ancrage devant un mur</i> .....  | 28        |
| 8.3 MONTER LE CADRE OSCILLANT .....  | 29        |
| 8.3.1 <i> Monter le cadre oscillant du côté droit du chariot</i> .....                   | 29        |
| 8.3.2 <i> Monter le cadre oscillant du côté gauche du chariot</i> .....                  | 30        |
| 8.4 INSTALLER LA PLATEFORME DE CHARGE .....  | 31        |
| 8.5 RALLONGER L'UNITE DE BASE .....  | 32        |
| 8.6 SECURITES DES POINTS DE CHARGEMENT ET DE DECHARGEMENT .....                          | 35        |
| 8.7 CONTROLE APRES LE MONTAGE ET AVANT CHAQUE MISE EN SERVICE .....                      | 35        |
| <b>9 FONCTIONNEMENT</b> .....  | <b>36</b> |
| 9.1 CONSIGNES DE SECURITE .....  | 36        |
| 9.1.1 <i> Règles pour le personnel au sol</i> .....                                      | 37        |
| 9.1.2 <i> Règles relatives au chargement et au déchargement de la plateforme</i> .....   | 37        |
| 9.2 CONTROLES DE SECURITE .....  | 37        |
| 9.3 UTILISATION DU MONTE-CHARGES DE CHANTIER .....                                       | 38        |
| 9.4 INTERRUPTION DU TRAVAIL – FIN DU TRAVAIL .....                                       | 39        |
| 9.5 MISE EN SECURITE ET SITUATION D'URGENCE .....  | 39        |
| <b>10 DEMONTAGE</b> .....  | <b>40</b> |

| Chapitre   | Page      |
|--|-----------|
| <b>11 ELIMINATION DES CAUSES DE DEFAUTS (DEPANNAGE)</b> .....                        | <b>40</b> |
| 11.1 POSSIBILITES DE DEFAUT PENDANT LE FONCTIONNEMENT .....                          | 41        |
| 11.1.1 Défaillance du courant ou défaut du moteur .....                              | 41        |
| 11.1.2 La plateforme de charge descend trop bas .....                                | 41        |
| 11.1.3 La plateforme de charge monte trop haut .....                                 | 42        |
| 11.2 LE DISPOSITIF D'ARRET S'EST DECLENCHE .....                                     | 42        |
| <b>12 ENTRETIEN</b> .....  | <b>43</b> |
| 12.1 NETTOYAGE QUOTIDIEN .....   | 43        |
| 12.2 CONTROLE QUOTIDIEN .....  | 43        |
| 12.3 CONTROLES ET ENTRETIEN HEBDOMADAIRES .....                                      | 43        |
| 12.4 INSPECTION OU MAINTENANCE MENSUELLE .....                                       | 44        |
| 12.5 INSPECTION ET ENTRETIEN TOUS LES TROIS MOIS .....                               | 44        |
| 12.6 VERIFICATION DU DISPOSITIF D'ARRET DANS LE CADRE DES CONTROLES REPETITIFS ..... | 44        |
| 12.7 ENTRETIEN TOUS LES TROIS ANS .....  | 45        |
| <b>13 REPARATION</b> .....   | <b>45</b> |
| <b>14 ELIMINATION DE LA MACHINE</b> .....  | <b>46</b> |
| <b>15 GARANTIE</b> .....   | <b>46</b> |
| <b>DECLARATION DE CONFORMITE CE</b> .....  | <b>47</b> |
| <b>16 ANNEXE POUR L'ENREGISTREMENT DES CONTROLES RECURRENTS</b> .....                | <b>48</b> |

## Répertoire des figures

|  |    |
|--|----|
| Fig. 1 Commutateur principal .....                                   | 6  |
| Fig. 2 Touche d'arrêt d'urgence .....                                | 7  |
| Fig. 3 Consignes de sécurité .....                                   | 7  |
| Fig. 4 Comparaison des sections d'échelle .....                      | 13 |
| Fig. 5 Encombrement et distances verticales .....                    | 14 |
| Fig. 6 Ancrage avec fixation murale .....                            | 15 |
| Fig. 7 Ancrage à l'échafaudage .....                                 | 16 |
| Fig. 8 GEDA 200 Z .....  | 19 |
| Fig. 9 Appareillage électrique de l'appareil de base .....           | 20 |
| Fig. 10 Commande manuelle .....                                      | 20 |
| Fig. 11 Coffret de commande du chariot .....                         | 20 |
| Fig. 12 Châssis de roulement .....                                   | 21 |
| Fig. 13 Etrier de protection pour le montage .....                   | 21 |
| Fig. 14 Support pour pièces d'échafaudage .....                      | 21 |
| Fig. 15 Commande d'étage .....                                       | 22 |
| Fig. 16 Accrocher la boîte de distribution .....                     | 22 |
| Fig. 17 Monter la tôle de démarrage .....                            | 22 |
| Fig. 18 Monter l'interrupteur de fin de course des étages .....      | 23 |
| Fig. 19 Raccorder la boîte de distribution .....                     | 23 |
| Fig. 20 Coffret de commande de la commande d'étage .....             | 23 |
| Fig. 21 Fixation du rail .....                                       | 26 |
| Fig. 22 Ancrage à l'unité de base .....                              | 27 |
| Fig. 23 Ancrage à un échafaudage .....                               | 27 |
| Fig. 24 Ancrage à un mur .....                                       | 28 |
| Fig. 25 Chariot sans cadre oscillant .....                           | 29 |
| Fig. 26 Cadre oscillant à droite .....                               | 29 |
| Fig. 27 Monter le cadre oscillant à droite .....                     | 29 |
| Fig. 28 Cadre oscillant à gauche .....                               | 30 |
| Fig. 29 Monter le cadre oscillant à gauche .....                     | 30 |
| Fig. 30 Monter la plateforme .....                                   | 31 |
| Fig. 31 Brancher l'interrupteur de fin de course de rabattage .....  | 31 |
| Fig. 32 Dispositif de protection anti-chute de la face avant .....   | 32 |
| Fig. 33 Assemblage des sections d'échelle .....                      | 32 |
| Fig. 34 Levier de verrouillage .....                                 | 33 |
| Fig. 35 Etrier de démarrage de l'interrupteur de fin de course ..... | 34 |
| Fig. 36 Limitation du rabattage .....                                | 35 |
| Fig. 37 Manipulation / Commande .....                                | 38 |
| Fig. 38 Pivoter la plateforme .....                                  | 38 |
| Fig. 39 Ouvrir le dispositif de protection anti-chute .....          | 39 |
| Fig. 40 Dispositif d'arrêt .....                                     | 42 |
| Fig. 41 Corde de traction pour test d'arrêt .....                    | 44 |

# 1 Avant-propos

## A qui est destinée la présente notice de montage et d'utilisation ?

- Au personnel de montage et aux utilisateurs de la machine
- Au personnel chargé de l'entretien de la machine (nettoyage et maintenance)

## De quoi est constituée la notice de montage et d'utilisation ?

**Vous trouverez, dans la présente notice de montage et d'utilisation, des consignes relatives à**

- Utilisation conforme
- Risques résiduels
- Sécurité
- Montage
- Fonctionnement
- Dépannage
- Service après-vente

La présente notice de montage et d'utilisation donne des informations importantes qui constituent les conditions préalables pour un travail rentable et en toute sécurité avec la machine. Nous partons du principe que la machine est équipée de toutes les options.

## Ce que vous devez faire immédiatement, dans tous les cas :

**Lire attentivement la présente notice de montage et d'utilisation avant le montage et la mise en service ; en respecter toutes les consignes, en particulier les consignes de sécurité.**

## Ce qui ne se trouve pas dans la présente notice de montage et d'utilisation :

**La présente notice de montage et d'utilisation ne constitue pas un manuel de réparation !**

Dans la présente notice de montage et d'utilisation, vous ne trouverez pas d'informations sur la réparation.

## De quoi devez-vous tenir compte si vous revendez la machine ?

A la vente de la machine, remettre à l'acheteur la présente notice de montage et d'utilisation avec les inscriptions des contrôles annuels et la liste des pièces de rechange.

## 2 Sécurité

### 2.1 Explication des icônes et des avertissements

#### 2.1.1 Icône sécurité au travail



Cette icône symbolise tous les avertissements de sécurité et attire l'attention sur les risques de blessures corporelles et les dangers de mort pour les personnes. Respecter ces avertissements et faites preuve de prudence !

#### 2.1.2 Icône "Attention"

**ATTENTION** figure en regard des informations sur la conduite à tenir et les interdictions pour la prévention de dégâts, afin d'éviter tout endommagement de l'appareil.

#### 2.1.3 Remarque

**REMARQUE** figure en regard de tous les points informant sur l'utilisation rationnelle de la machine et sur les procédures de travail correctes.

### 2.2 Sécurité générale

La machine a été construite selon les règles de l'art et présente toute sécurité de fonctionnement. Compte tenu des procédures de travail en cause, la structure de la machine présente des points et des pièces qui ne sont pas protégées parce qu'une telle protection entraverait les fonctionnalités et les commandes. Par conséquent, il est nécessaire de bien connaître les modalités de sécurité personnelle afin de protéger le personnel et l'appareil. L'appareil peut induire des risques s'il est utilisé de manière erronée par un personnel non averti ou pour une exploitation non conforme.

- Lire et respecter scrupuleusement la notice de montage et d'utilisation de la machine et les consignes de sécurité avant le transport, le montage, la mise en service, le démontage et l'entretien !

**Lire et comprendre d'abord la notice de montage et d'utilisation ; le faire pendant le travail serait trop tard !**

- Conserver la présente notice d'utilisation à proximité de la machine, dans un endroit facilement accessible.
- En plus de la notice de montage et d'utilisation, la réglementation générale et les autres prescriptions légales obligatoires de prévention des accidents et de protection de l'environnement, applicables dans le pays où la machine est exploitée (par exemple le port des équipements protecteurs personnels tels que le casque, les chaussures de sécurité, etc.), s'imposent dans tous les cas.
- Respecter les indications des plaques d'avertissement et de mise en garde.

- Travailler uniquement avec des vêtements moulants, des chaussures de sécurité et un casque. Il est interdit de porter des bijoux, par exemple des chaînes et des bagues. Risque de blessure par accrochage et entraînement.
- Consulter un médecin immédiatement en cas de blessure ou d'accident.



### Conséquences du non-respect des consignes de sécurité

Le non-respect des consignes de sécurité peut provoquer des risques pour les personnes, pour l'environnement et la pour machine. La violation de ces consignes peut entraîner la perte de tous les droits à réparation du dommage.

### Exigences concernant le personnel opérateur

Voir chap. 3

## 2.3 Sécurité de fonctionnement

- La machine doit être montée et démontée sous la conduite d'un ouvrier qualifié désigné par le chef d'entreprise, conformément à la présente notice de montage.
- Installer et sécuriser l'appareil de manière stable et exactement verticale.
- Respecter la limite de charge de l'appareil.
- Utiliser la machine uniquement si elle est en parfait état technique, en respectant les règles de sécurité, en ayant conscience des risques et en tenant compte de la présente notice d'utilisation.
- Remédier immédiatement aux défauts pouvant entraver la sécurité.  
Arrêter immédiatement la machine en cas de modifications de sa structure ou son fonctionnement ayant un impact sur la sécurité et signaler le défaut au responsable de l'entreprise ou à son mandataire.
- Il est interdit de modifier la machine, d'y rapporter des équipements ou de la transformer. Cette consigne s'applique aussi au montage et au réglage de dispositifs de sécurité, par exemple les interrupteurs de fin de course.
- Il est interdit de modifier, de retirer, de contourner ou de ponter les dispositifs de protection.
- Remplacer sans délai les plaques de consigne et d'avertissement et les autocollants de sécurité endommagés ou manquants.
- En cas d'interruption du travail, arrêter la machine au niveau du commutateur principal et la sécuriser avec un cadenas contre tout démarrage.

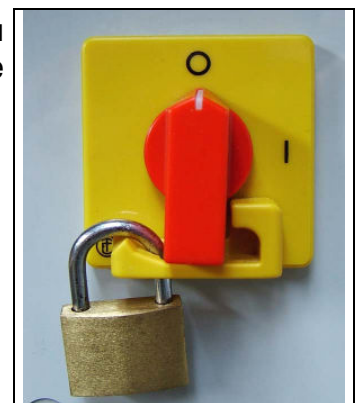


Fig. 1 Commutateur principal

- La machine peut être mise à l'arrêt en appuyant sur le bouton-poussoir d'ARRÊT D'URGENCE lorsqu'une situation dangereuse pour le personnel opérateur et pour la machine se présente.
- A des vitesses du vent > 72 km/h, arrêter la machine et l'amener au niveau inférieur. (Vents de force 7 et 8, le vent déplace violemment les branches d'arbre et gêne les piétons !)

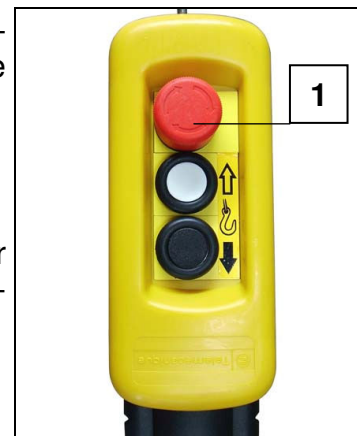


Fig. 2 Touche d'arrêt d'urgence

### 2.3.1 Contrôle

La machine est soumise aux prescriptions de la Directive CE sur les machines ; la déclaration de conformité est reproduite dans la présente notice d'utilisation.

#### Contrôles récurrents :

- Exécuter les contrôles avant la mise en service, les contrôles répétitifs et les contrôles intermédiaires conformément aux prescriptions nationales.
- Les résultats des contrôles répétitifs peuvent être enregistrés par écrit dans l'annexe.

### 2.3.2 Consignes de sécurité pour le montage, l'utilisation et le transport

- Avant de commencer à travailler sur le site opérationnel, se familiariser avec l'environnement du travail, par exemple les obstacles dans la zone de travail et de circulation, la portance du sol et les enceintes délimitant le chantier par rapport à la voie publique.
- Charger et transporter uniquement le matériel démonté, emballé et amarré correctement.
- Sécuriser dans tous les cas la machine contre les utilisations non autorisées (couper le courant) !
- Placer la charge sur la plateforme de manière à ce qu'elle soit stable ; les matériaux ayant tendance à glisser ou ayant une hauteur supérieure à la plateforme et risquant de tomber doivent être sécurisés (toujours avoir à l'esprit que le vent peut se lever subitement).
- Il est interdit de se tenir ou de travailler sous la plateforme de charge !
- Ne jamais placer des objets sous la plateforme.
- Charger la plateforme de manière centrée ; respecter la limite de charge max.
- Charger le matériel à une distance de sécurité minimale de 50 cm par rapport aux pièces mobiles de la machine.

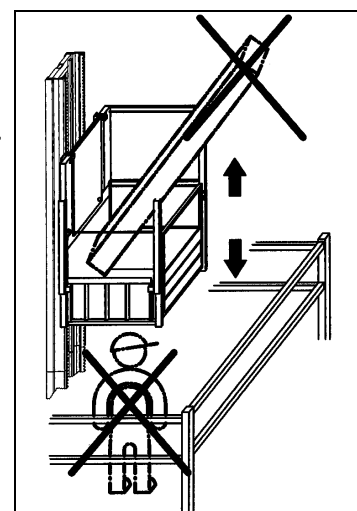


Fig. 3 Consignes de sécurité

- S'assurer que la machine ne présente pas de dommages ou défaut identifiables extérieurement. Le cas échéant, notifier immédiatement au responsable de l'entreprise ou à son mandataire les modifications et les défauts qui ont été constatés. Si nécessaire, mettre la machine immédiatement à l'arrêt et la sécuriser.

### **2.3.3 Consignes de sécurité pour l'entretien**

- Avant de commencer les travaux d'entretien, retirer la fiche de secteur.
- Pour les travaux réalisés sous l'élévateur, celui-ci doit être bloqué par des moyens adaptés (par ex. des boulons, colliers de support du mât, dispositif d'arrêt, etc.).
- Seuls des personnes qualifiés et autorisés peuvent exécuter les travaux de maintenance et de réparation. Pendant ces travaux, tenir compte des risques particuliers provenant de l'installation électrique.
- Au terme des travaux d'entretien, réinstaller correctement tous les dispositifs de protection qui ont été démontés.
- Les conversions et modifications arbitraires de la machine entravent la sécurité et sont interdites.
- Les pièces de rechange doivent satisfaire aux spécifications techniques du fabricant. Recommandation : Utiliser uniquement les pièces d'origine de GEDA.

### **2.4 Suggestion pour une instruction de service**

Les procédures de travail sont des réglementations à usage interne, que le chef d'entreprise édicte pour garantir la sécurité. Il s'agit de prescriptions obligatoires que le chef d'entreprise fait valoir en vertu de son pouvoir de direction. Les prescriptions de prévention des accidents font obligation aux travailleurs de les respecter.

L'obligation du chef d'entreprise d'adopter et de faire connaître les instructions de service doit être déduite de l'instruction pour la prévention des accidents " Instructions générales ". Aux termes de cette prescription, le chef d'entreprise doit adopter les dispositions appropriées de prévention des accidents et doit prévenir les assurés sociaux sur les dangers en liaison avec leur travail et les mesures appropriées pour les prévenir. Le chef d'entreprise peut répondre à ces exigences à l'aide des instructions de service.

La présente notice d'utilisation sera complétée par la réglementation nationale de prévention des accidents et de protection de l'environnement !

Directives EN 60204-1 et 89/655/CEE concernant les prescriptions minimales de sécurité et de santé pour l'utilisation par les travailleurs au travail d'équipements de travail.

## **2.5 Les membres du personnel recevront une formation sur les points suivants :**

- Les dangers induits par l'utilisation de la plateforme de charge employée sur le chantier, les mesures de protection et les règles de conduite nécessaires, y compris la conduite à tenir en cas d'accident et les premiers soins.
  - La nature et l'ampleur des contrôles réguliers sur l'état de sécurité au travail.
  - Entretien.
  - Elimination des défauts.
  - Protection de l'environnement.
  - Maniement en toute sécurité du dispositif électrique.
- 
- L'entreprise utilisatrice veillera à la propreté et à l'ordre sur le site d'implantation de la machine, par ses procédures et ses contrôles.
  - L'entreprise utilisatrice définira clairement les compétences pour le montage et le démontage, la commande et l'entretien ; tous les personnels respecteront ces dispositions afin qu'il n'y ait aucun malentendu en ce qui concerne les compétences.
  - L'opérateur devra s'engager à n'utiliser la machine qu'en parfait état de marche. Il est tenu d'informer immédiatement son supérieur des modifications survenant sur l'appareil et concernant la sécurité.
  - Respecter les indications des plaques d'avertissement et de mise en garde.
  - L'opérateur veillera à ce qu'aucune personne non autorisée ne se tienne à proximité immédiate de la machine.

### 3 Utilisation conforme et champ d'application



La machine est un monte-charges de chantier installé provisoirement et destiné uniquement au transport des marchandises et des matériaux pour les travaux de construction. Toute autre utilisation, en particulier le transport des personnes, est interdite. Le fabricant et le fournisseur ne répondent pas des dommages qui peuvent en résulter. L'utilisateur est seul à en supporter le risque.

- Le monte-charges GEDA peut être utilisé pour le montage d'échafaudage ou le transport de marchandises lors de travaux de construction.
- Des dispositifs à étages sont requis à chaque passage menant au bâtiment. Le monte-charges ne peut être mis en service qu'après le montage des dispositifs à étages !
- La zone dangereuse sera condamnée et marquée, à l'exception de l'accès à la plateforme.
- Seules des personnes qualifiées sont autorisées à monter sur la plateforme pour réaliser les travaux de montage et d'entretien. Des mesures particulières sont requises pour ces travaux.
- Utiliser un dispositif de protection anti-chute sur sa face avant (suspendre le câble au garde-corps en passant par la rampe).
- La commande ne peut être effectuée qu'au départ de la plateforme (utiliser une rallonge pour la commande).

#### Par utilisation normale, on entend

- le respect des conditions de montage, d'utilisation et d'entretien fixées par le fabricant (notice de montage et d'utilisation),
- la prise en considération des comportements erronés d'autres personnes,
- le respect des prescriptions nationales.

#### Conséquences d'une utilisation non conforme de l'appareil :

- Risques de blessures corporelles et dangers de mort pour l'utilisateur et les tiers.
- Endommagement de la machine et autres dommages matériels.

#### Exigences à l'égard du personnel de montage

La machine devra être montée, commandée et entretenue uniquement par des personnes autorisées qui, par sa formation ou ses connaissances et son expérience pratique, donne la garantie d'une manipulation correcte et qui a été averti des risques. Ce personnel doit avoir été chargé par le chef d'entreprise de monter, de démonter et d'entretenir la plateforme.

## Personnel opérateur

La machine sera commandée uniquement par le personnel qui, par sa formation ou ses connaissances et son expérience pratique, donne la garantie d'une manipulation correcte. Ce personnel

- doit être chargé de la commande par le chef d'entreprise.
- doit avoir reçu les instructions correspondantes, en particulier sur les risques.
- doit connaître la notice de montage et d'utilisation.
- doit respecter la réglementation nationale.

### 3.1 Risques résiduels



**Des risques résiduels subsistent malgré toutes les précautions qui ont été prises.**

**Les risques résiduels sont des risques potentiels, non évidents, par exemple :**

- Risque de blessures par manque de coordination des travaux.
- Risque de blessure par défaut de la commande.
- Risque pendant les travaux sur l'installation électrique.
- Risque par altération des moyens de préhension de la charge.
- Risque dû à la chute de charges qui n'ont pas été sécurisées correctement.
- Risque dû à la vitesse du vent (> 72 km/h).
- Risque lié à l'entrée sur / la sortie de la plateforme.

## 4 Caractéristiques techniques

### 4.1 Equipements généraux

#### GEDA 200 Z

|  |                                   |
|--|-----------------------------------|
| - Charge admissible  | 200 kg                            |
| - Puissance de la transmission                                     | 1,3 kW 230 V/50 Hz                |
| - Consommation de courant  | 8,6 A                             |
| - Courant de démarrage max.  | env. 35 A                         |
| - Force de traction de la transmission                             | 4 500 N                           |
| - Vitesse de levage :  | env. 20 m                         |
| - Poids :  |                                   |
| Unité de base sans plateforme de charge                            | 140 kg                            |
| Plateforme de charge   | 46 kg                             |
| - Hauteur d'assemblage max. :                                      | 35 m                              |
| - Vitesse de déclenchement du dispositif d'arrêt                   | env. 30 m/min.                    |
| - Encombrement du monte-charges (largeur x profondeur x hauteur)   | voir chap. 4.2                    |
| - Longueur max de l'échelle en saillie lors du montage :           | 4 m                               |
| - Longueur max de l'échelle en saillie en service :                | 3 m                               |
| - Distance de fixation max. :                                      | 4 m                               |
| - Forces d'ancrage :   | voir chap. 4.2                    |
| - Longueur de section d'échelle :                                  | 2 m / 1 m                         |
| - Poids d'un élément de l'échelle :                                | 24 kg / 12 kg                     |
| - Pression sur le sol  | voir chap. 7.1                    |
| - Pression dynamique max. :  |                                   |
| pendant le montage   | q = 100 N/m <sup>2</sup> (45km/h) |
| en cours de fonctionnement   | q = 250 N/m <sup>2</sup> (72km/h) |
| hors service   | EN12158-1 (plateforme au sol)     |
| - Valeurs d'émission de bruit                                      | < 85 dB (A)                       |
| (point de mesure : à 1 m de la plateforme, à une hauteur de 1,6 m) |                                   |

#### Moyen de préhension de la charge

|   |       |
|---|-------|
| - Cadre oscillant (utilisation possible à droite et à gauche)       | 19 kg |
| - Plateforme de charge (dimensions intérieures : 140 x 80 x 110 cm) | 46 kg |
| - Support pour pièces d'échafaudage (tubes 1½" sur le chantier)     | 6 kg  |

#### Prolongateur de l'unité de base

|  |        |
|--|--------|
| - Section d'échelle de 2 m* avec crémaillère, circuit de câblage et fermeture rapide | 24 kg  |
| - Section d'échelle de 1 m* avec crémaillère, circuit de câblage et fermeture rapide | 12 kg  |
| - Fixation du rail (tubes 1½" sur le chantier)                                       | 6,5 kg |
| - Fixation murale (uniquement associée à la fixation du rail)                        | 6 kg   |

#### Porte d'étage

|  |        |
|--|--------|
| - Sûreté de chargement " Simple "                                    | 29 kg  |
| - Étrier pour l'interrupteur de fin de course pour l'arrêt à l'étage | 2,6 kg |

**Accessoires**

|  |      |
|--|------|
| Petit distributeur de courant de chantier          | 8 kg |
| Tambour de câble de 33 m, 3x2,5 mm <sup>2</sup>    | 8 kg |
| Câble prolongateur 20 m pour la commande (5 pôles) | 5 kg |

**\*ATTENTION**

Pour des raisons statiques, seules des sections d'échelle à renforcements diagonaux soudés (1) peuvent être utilisées pour le monte-charges GEDA 200 Z.

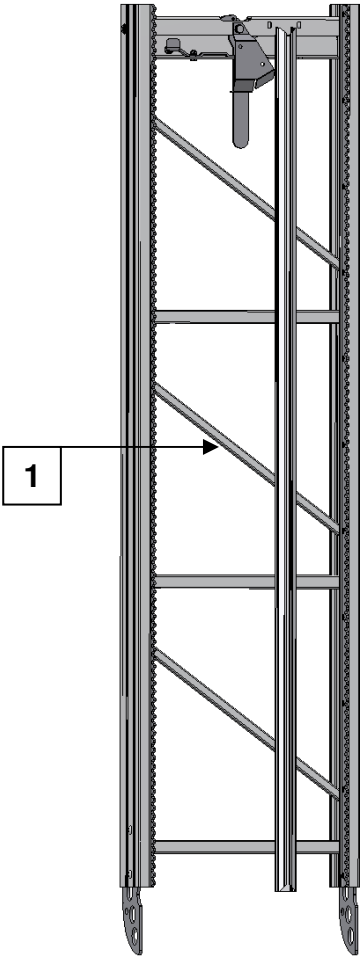
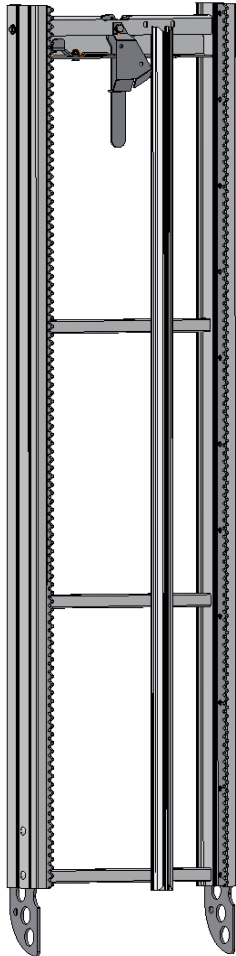
| <b>Section d'échelle avec renforcement pour <u>élévateur pivotant</u> (GEDA 200 Z)</b><br>Section d'échelle de 1 m, n° d'art. 02507<br>Section d'échelle de 2 m, n° d'art. 02506 | <b>Section d'échelle sans renforcement pour <u>évateur fixe</u> (GEDA COMBILIFT 250 Z)</b><br>Ne peut <u>pas</u> être utilisée pour le monte-charges GEDA 200 Z ! |
|--|---|
|    |   |

Fig. 4 Comparaison des sections d'échelle

## 4.2 Forces d'ancrage et encombrement

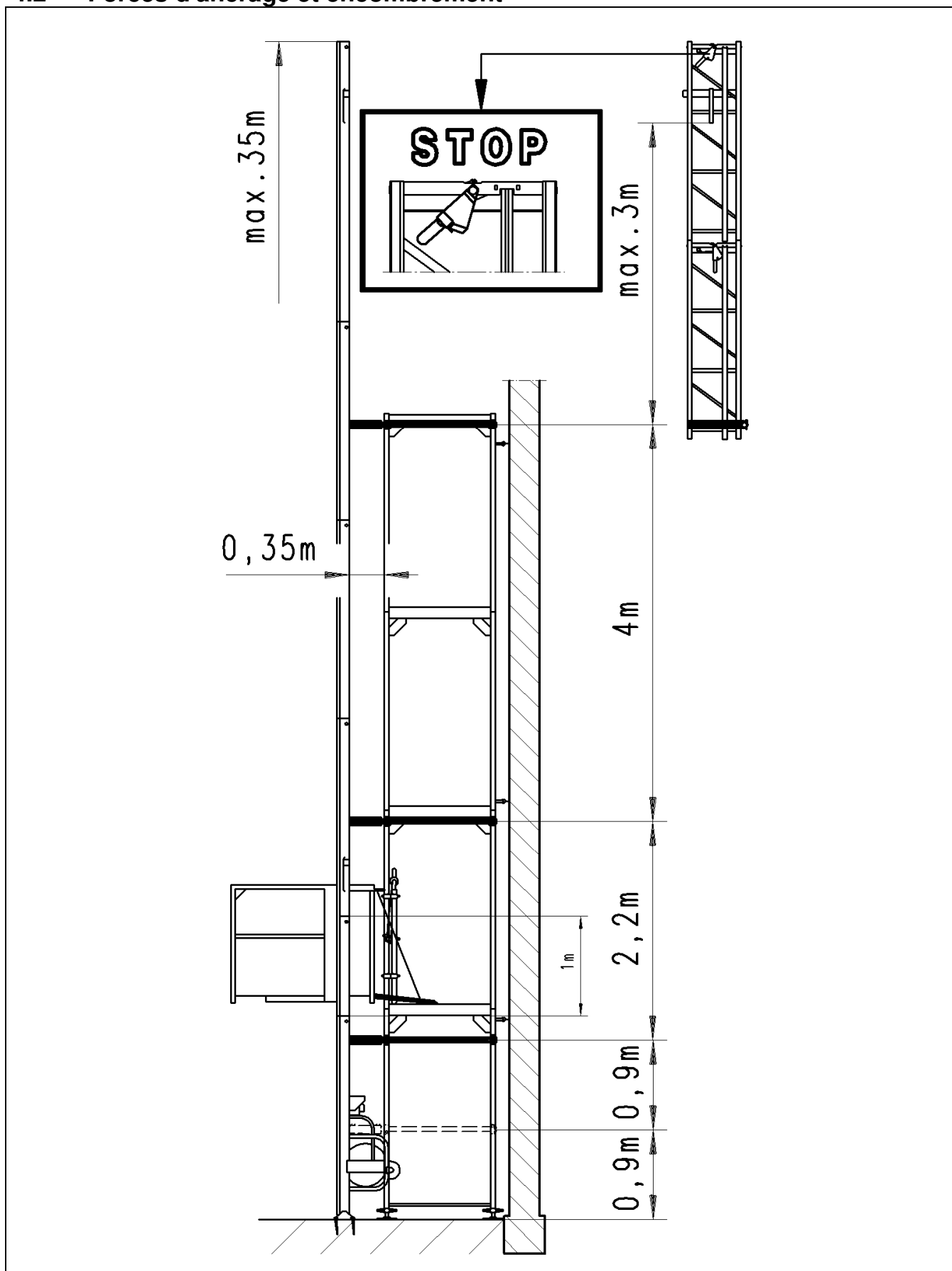


Fig. 5 Encombrement et distances verticales

Les forces d'ancrage sont reprises dans les tableaux suivants. Les indications concernent des puissances de pointe survenues de la géométrie de montage représentée et ne comportent encore aucun coefficient de sécurité.

Les forces d'ancrage indiquées sont valables pour toutes les régions de vent d'Europe. Les conditions extrêmes peuvent éventuellement requérir des exceptions.

#### 4.2.1 Forces d'encrage lors du montage avec fixation murale devant un mur

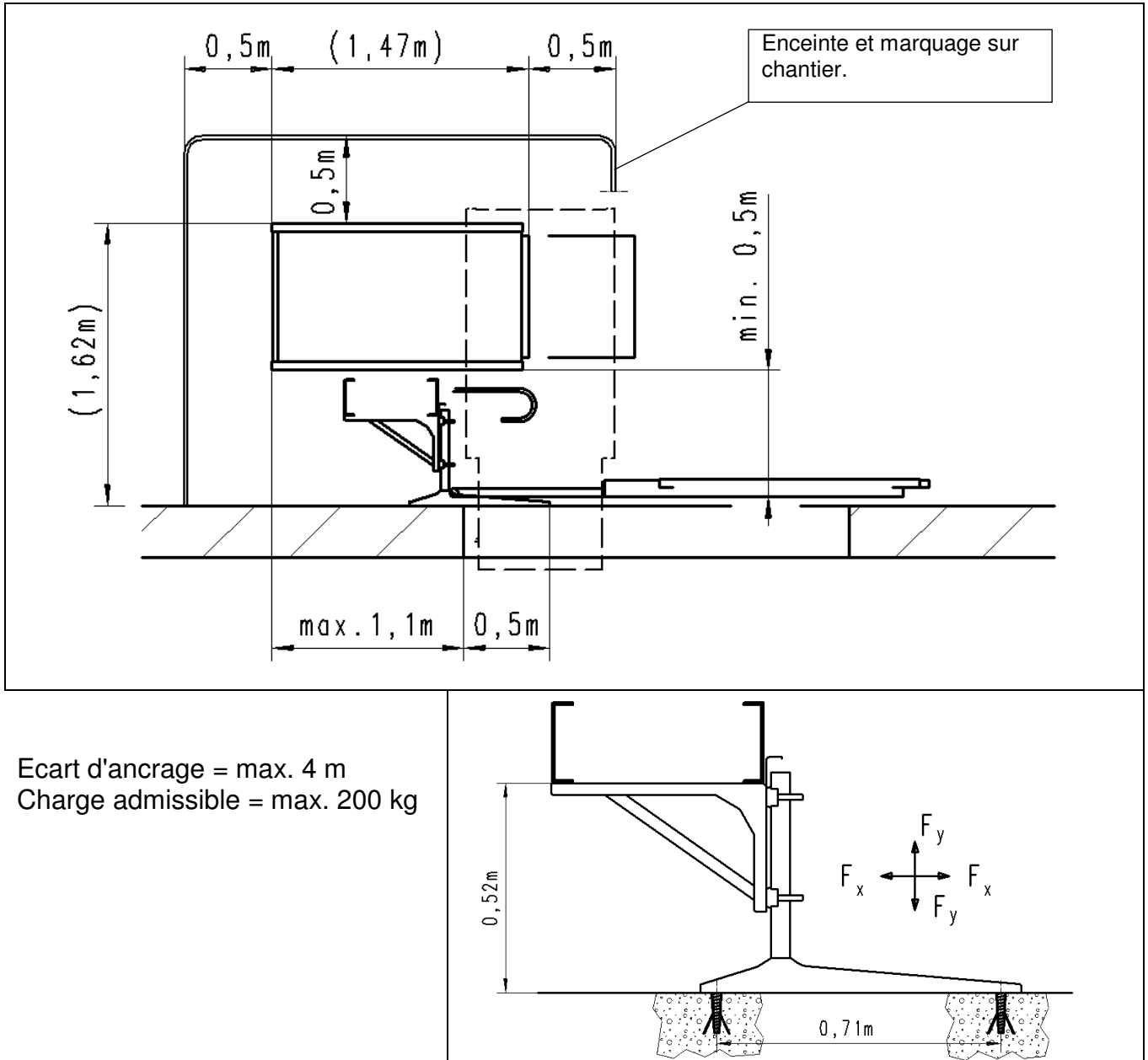


Fig. 6 Ancrage avec fixation murale

#### Forces d'ancrage en cas de dépassement max. de l'échelle

| $F_x$   | $F_y$   |
|---------|---------|
| 1,08 kN | 3,33 kN |

Les valeurs du tableau s'appliquent à chaque point d'ancrage.

## 4.2.2 Forces d'ancrage lors du montage devant un échafaudage

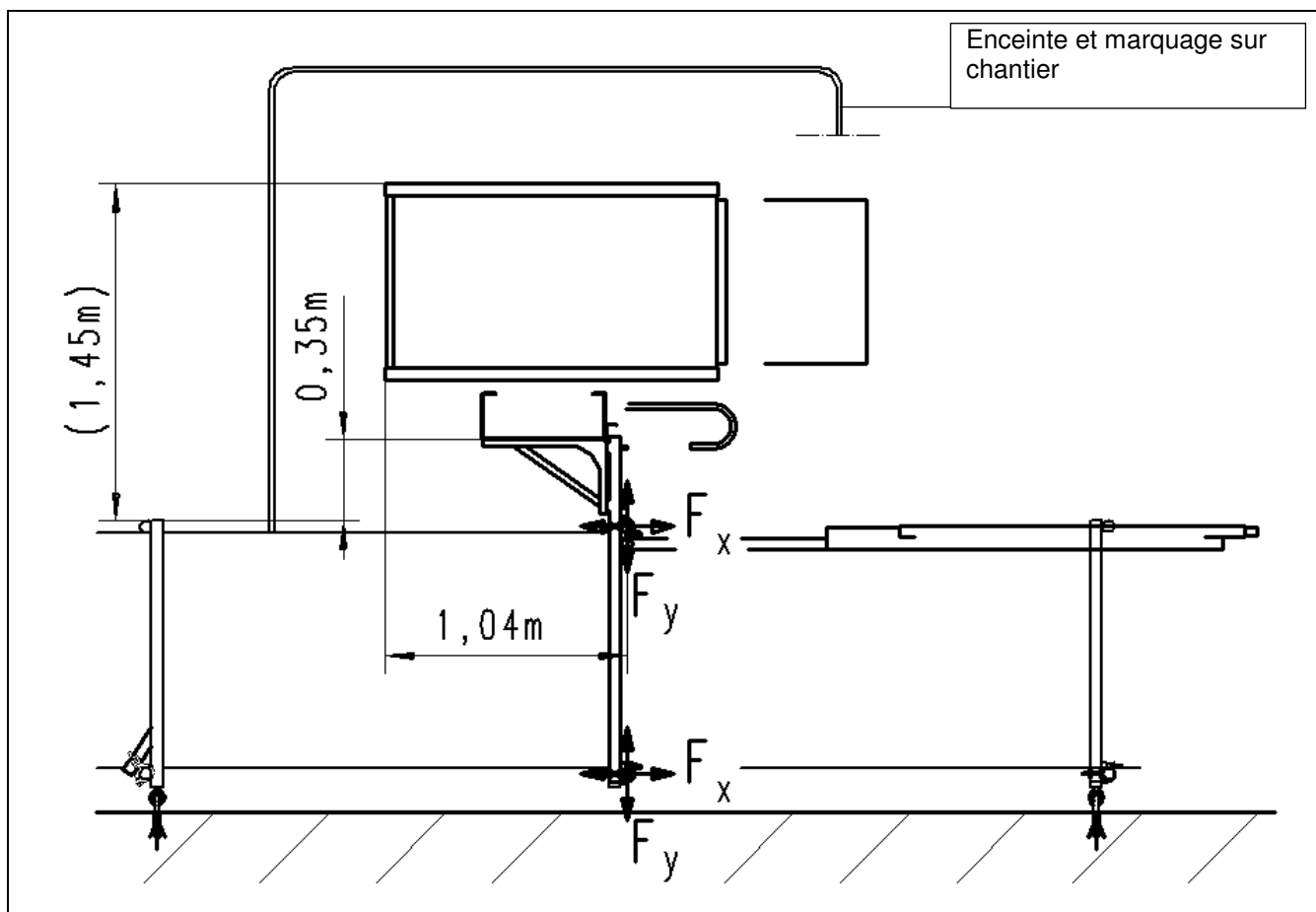


Fig. 7 Ancrage à l'échafaudage

Ecart d'ancrage = max. 4 m

Charge admissible = max. 200 kg

Profondeur de l'échafaudage = 0,7 m

| Forces d'ancrage en cas de dépassement max. de l'échelle |         |
|--|---------|
| $F_x$  | $F_y$   |
| 2,94 kN  | 1,50 kN |

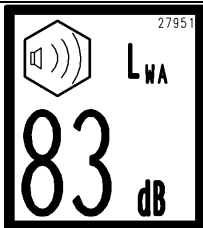

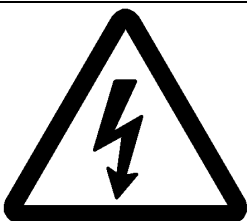
Les valeurs du tableau s'appliquent à chaque point d'ancrage.

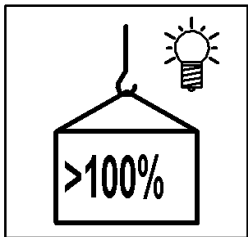
Profondeur de l'échafaudage = 1,0 m

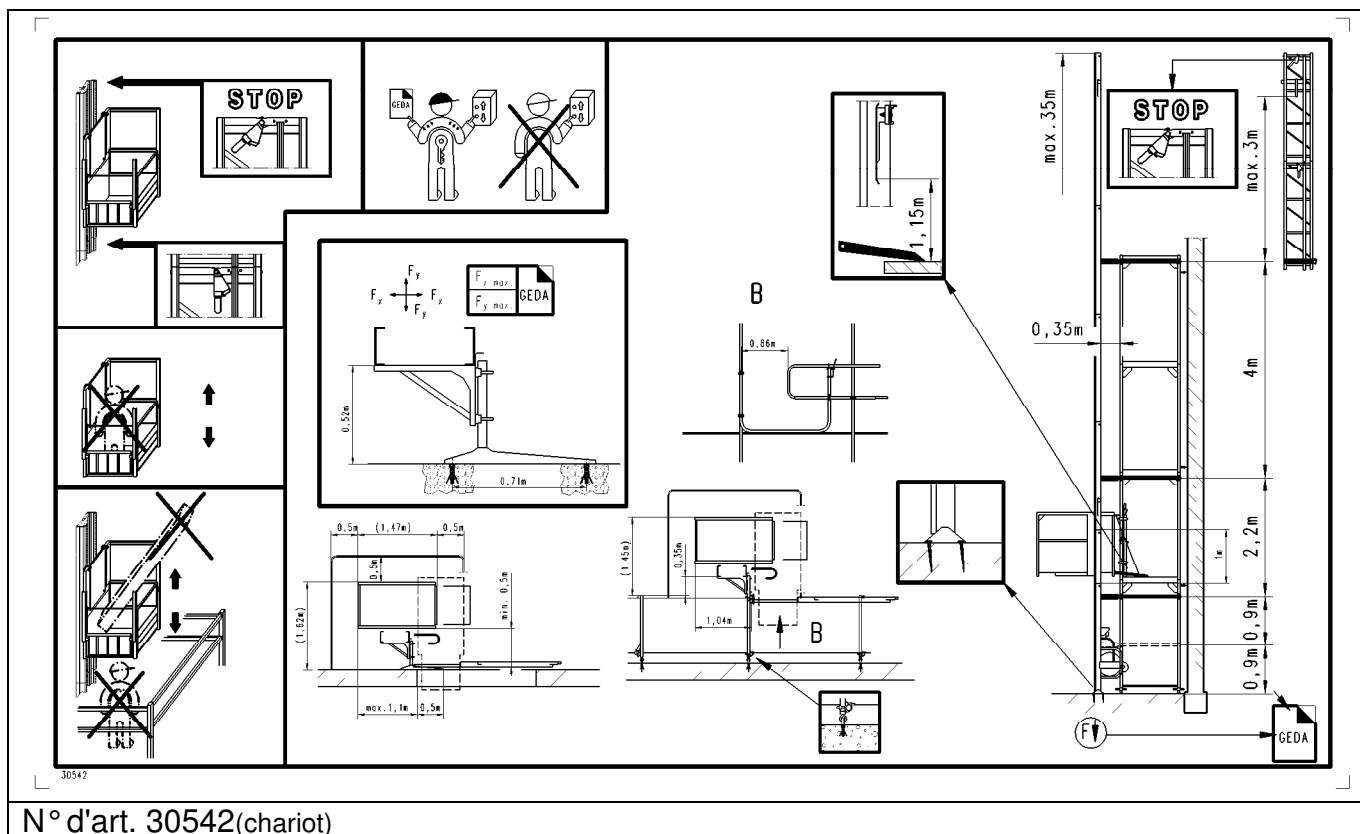
| Forces d'ancrage en cas de dépassement max. de l'échelle |         |
|--|---------|
| $F_x$  | $F_y$   |
| 2,70 kN  | 1,53 kN |

Les valeurs du tableau s'appliquent à chaque point d'ancrage.

### 4.3 Présentation des plaques indicatrices

|   |   |   |
|---|---|---|
|  |  |  |
| <p>N° d'art. 27951(chariot)</p>   | <p>N° d'art. 14657(chariot)</p>   | <p>N° d'art. 05242<br/>(coffret de commande de l'unité de base)</p>                 |

|  |   |                       |  |  |   |  |  |  |  |  |   |  |  |
|--|---|-----------------------|--|--|---|--|--|--|--|--|---|--|--|
| <div data-bbox="161 636 647 1025"> <p><b>GEDA®</b> 29814<br/>Dechentreiter GmbH &amp; Co. KG<br/>D-86663 Asbach - Bäumenheim</p> <p><b>GEDA® 200 Z</b></p> <table border="1"> <tr> <td>Baujahr (Year of construction)</td> <td>Fabr.Nr. (Serial No.)</td> </tr> <tr> <td colspan="2">Tragfähigkeit (Rated load) max. 200kg (max. 2kN)</td> </tr> <tr> <td colspan="2">Hubgeschwindigkeit (Lifting speed) max. 20m/min</td> </tr> <tr> <td colspan="2">Auslösegeschwindigkeit der Fangbr. (Triggering speed) max. 30m/min</td> </tr> <tr> <td colspan="2">Schienenlänge (Erection height) max. 35m</td> </tr> <tr> <td colspan="2">Gewicht der Grundeinheit (Weight of base unit) min. 140kg</td> </tr> </table> </div> | Baujahr (Year of construction)                              | Fabr.Nr. (Serial No.) | Tragfähigkeit (Rated load) max. 200kg (max. 2kN) |  | Hubgeschwindigkeit (Lifting speed) max. 20m/min |  | Auslösegeschwindigkeit der Fangbr. (Triggering speed) max. 30m/min |  | Schienenlänge (Erection height) max. 35m |  | Gewicht der Grundeinheit (Weight of base unit) min. 140kg |  |  |
| Baujahr (Year of construction)   | Fabr.Nr. (Serial No.)                                       |                       |  |  |   |  |  |  |  |  |   |  |  |
| Tragfähigkeit (Rated load) max. 200kg (max. 2kN)   |   |                       |  |  |   |  |  |  |  |  |   |  |  |
| Hubgeschwindigkeit (Lifting speed) max. 20m/min  |   |                       |  |  |   |  |  |  |  |  |   |  |  |
| Auslösegeschwindigkeit der Fangbr. (Triggering speed) max. 30m/min   |   |                       |  |  |   |  |  |  |  |  |   |  |  |
| Schienenlänge (Erection height) max. 35m   |   |                       |  |  |   |  |  |  |  |  |   |  |  |
| Gewicht der Grundeinheit (Weight of base unit) min. 140kg  |   |                       |  |  |   |  |  |  |  |  |   |  |  |
| <p>Plaque signalétique (chariot)</p>   | <p>N° d'art. 14523<br/>(coffret de commande du chariot)</p> |                       |  |  |   |  |  |  |  |  |   |  |  |



## 5 Description

Le monte-charges à crémaillères GEDA 200 Z est un monte-charges vertical pour les constructeurs d'échafaudage et les artisans-constructeurs et servant au transport de marchandises et matériaux.

- Son utilisation se fait au moyen de la commande au sol (commande manuelle).
- La commande au sol est une commande manuelle mobile raccordée au coffret de commande de l'unité de base. Pour le montage, la commande manuelle doit être complétée par une rallonge spéciale pour cette commande manuelle.
- Le monte-charges est équipé d'un dispositif de surcharge empêchant tout mouvement du monte-charges dans les deux sens lorsque la charge utile s'élève à env. 110%.
- Le monte-charges ne peut être utilisé que lorsque la vitesse du vent s'élève au maximum à 72 km/h (20 m/sec.  $\approx$  vents de force 8). Lorsque les vents sont plus forts, placer la plateforme au niveau du sol et arrêter le travail !
- La charge admissible s'élève à 200 kg.
- Les dispositifs de sécurité des points de chargement et déchargement font également partie du montage complet du monte-charges (voir chapitre 8.6).
- La zone dangereuse sera condamnée et marquée, à l'exception de l'accès à la plateforme.

## 5.1 Equipement

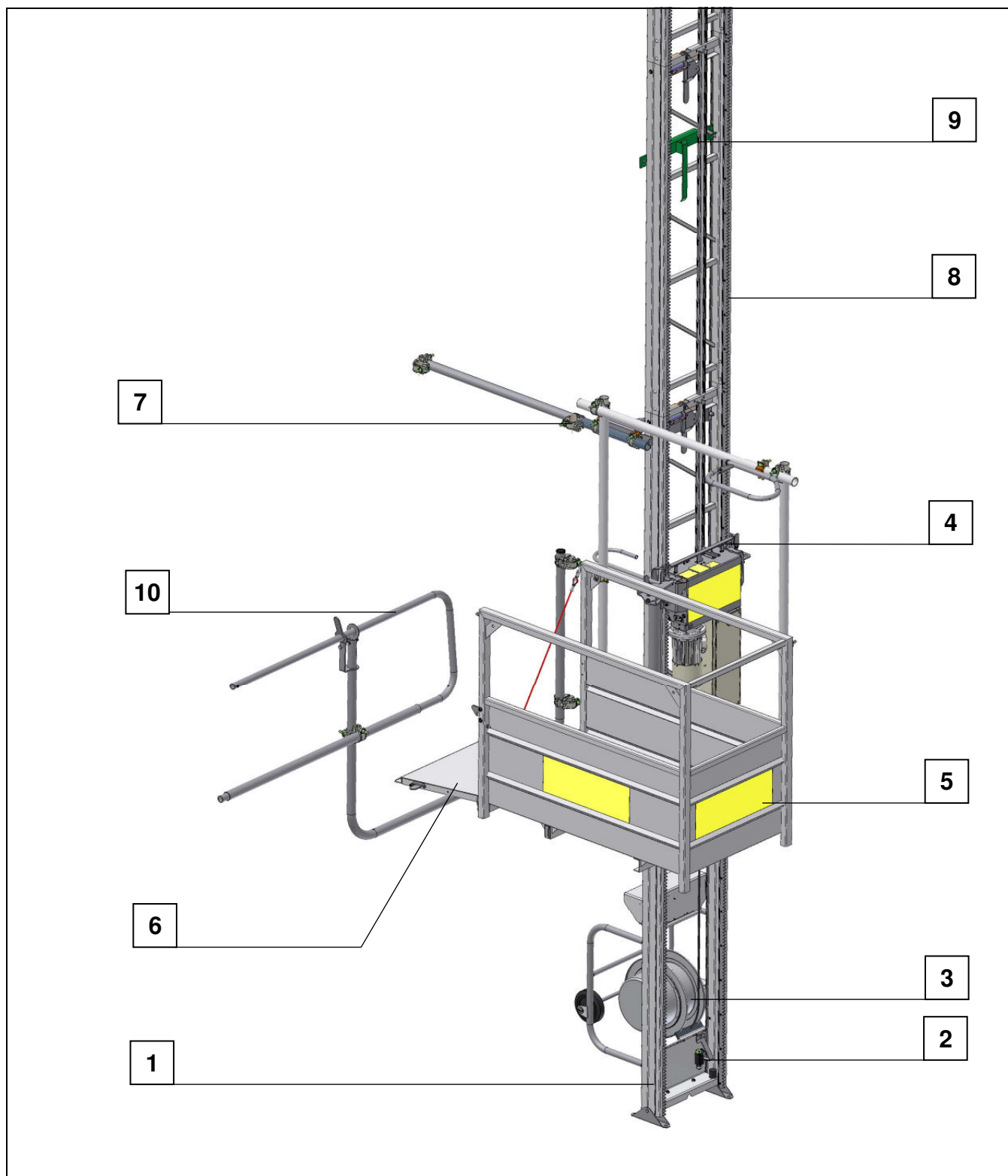


Fig. 8 GEDA 200 Z

- |   |   |    |   |
|---|---|----|---|
| 1 | Unité de base avec mât de base                        | 6  | Trappe de chargement  |
| 2 | Interrupteur de fin de course du mouvement descendant | 7  | Fixation du rail avec tube de fixation  |
| 3 | Tambour de câble à enroulement par ressort            | 8  | Section d'échelle   |
| 4 | Etrier de protection pour le montage                  | 9  | Bride de l'interrupteur de fin de course pour les interrupteurs de fin de course du mouvement montant ou descendant |
| 5 | Plateforme de charge                                  | 10 | Dispositif de protection anti-chute "simple"  |

**Équipement électrique et entraînement**

- 1 = Moteur de commande
- 2 = Tambour de câble à enroulement par ressort avec ligne remorquée
- 3 = Commutateur principal
- 4 = Prise femelle (grise) pour la commande manuelle
- 5 = Coffret de commande de l'unité de base
- 6 = Commande manuelle (commande au sol)
- 7 = Coffret de commande du chariot

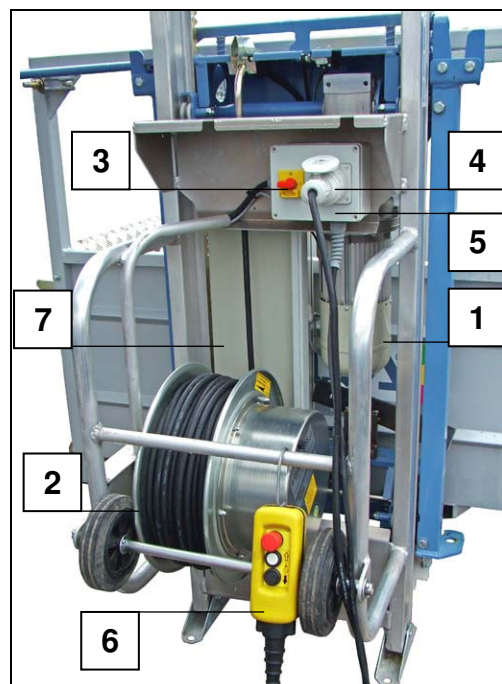


Fig. 9 Appareillage électrique de l'appareil de base

**Commande manuelle**

Le conducteur de la commande enfichable mesure 5 m.

- 1 = Touche d'ARRÊT D'URGENCE
- 2 = Touche MONTER
- 3 = Touche BAISSER
- 4 = Etrier d'accrochage

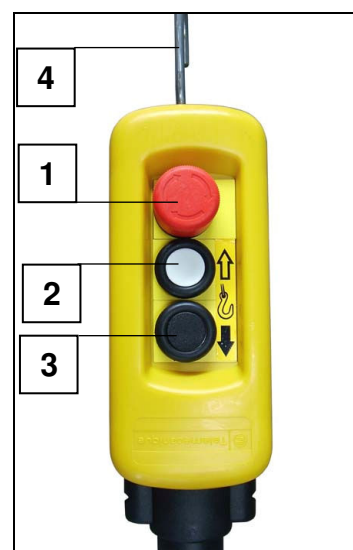


Fig. 10 Commande manuelle

**Coffret de commande du chariot**

- 1 = Coffret de commande du chariot
- 2 = Lampe témoin de surcharge
- 3 = Entraînement



Fig. 11 Coffret de commande du chariot

### Châssis de roulement

Châssis de roulement (1) pour le transport de l'unité de base.

- Basculer l'unité de base jusqu'à ce que celle-ci puisse être déplacée, dressée sur ses roues.

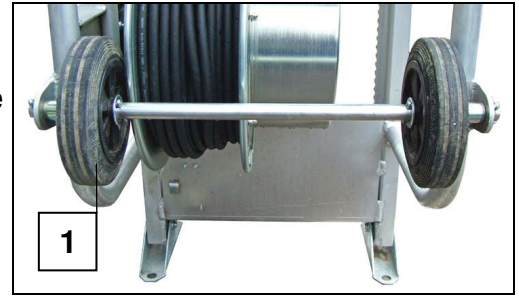


Fig. 12 Châssis de roulement

### Etrier de protection pour le montage

Un étrier de protection (1) doit être installé sur le haut du chariot afin de protéger les personnes lors des travaux de montage et d'entretien ; celui-ci arrête immédiatement la plateforme dans les deux directions lorsqu'il est actionné.

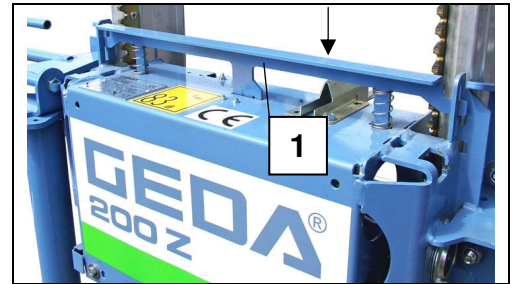


Fig. 13 Etrier de protection pour le montage

## 5.2 Composants sous forme d'accessoires

### 5.2.1 Support pour pièces d'échafaudage

- Visser les tubes verticaux (3) au garde-corps de la plateforme au moyen des accouplements de l'échafaudage.
- Monter une traverse (2) à une hauteur facilement accessible (env. 2 m) au moyen des accouplements de l'échafaudage.
- Fixer le support pour pièces d'échafaudage (1) à la traverse.

#### REMARQUE

Les tubes 1½" ne sont pas fournis.

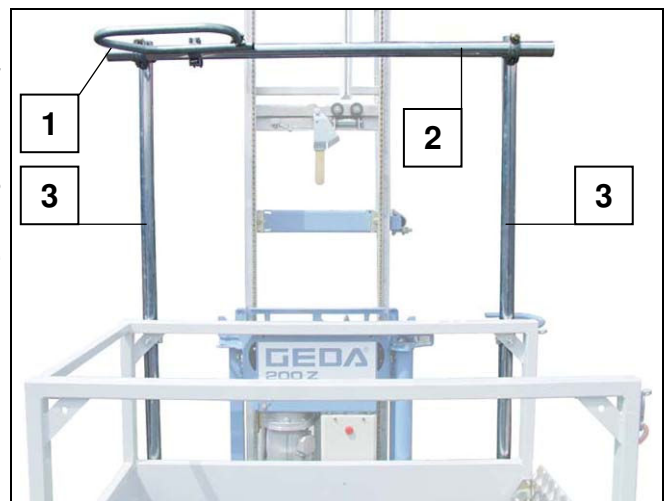


Fig. 14 Support pour pièces d'échafaudage

Poids : 8,9 kg

Outil nécessaire :

2 clés polygonales ou à fourche SW 22

### 5.2.2 Commande d'étage

Une commande d'étage est disponible comme accessoire pour le transport de matériaux sur plusieurs étages ; celle-ci permet d'accéder de manière ciblée jusqu'à trois étages.

1 = Boîte de distribution

2 = Tôle de démarrage de l'interrupteur de fin de course

3 = Interrupteur de fin de course des étages

#### REMARQUE

Les conducteurs des interrupteurs de fin de course mesurent 15 m. Une rallonge est nécessaire pour les étages placés plus haut.

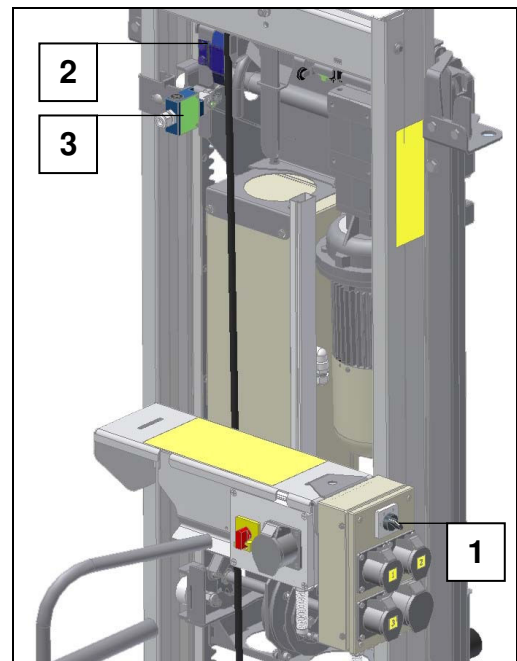


Fig. 15 Commande d'étage

#### Montage de la commande d'étage

- Accrocher la boîte de distribution (1) au toit en passant par le coffret de commande au socle.

#### REMARQUE

La boîte de distribution peut être accrochée des deux côtés du chariot.



Fig. 16 Accrocher la boîte de distribution

- Monter la tôle de démarrage de l'interrupteur de fin de course (2) sur le chariot, à côté de la boîte de câble d'enrouleur (4) au moyen des vis fournies (M8x18 mm).

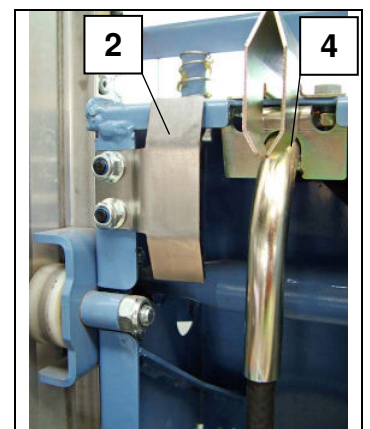


Fig. 17 Monter la tôle de démarrage

- Monter les interrupteurs de fin de course (3) sur les points d'arrêt souhaités, sur le rail de droite de l'échelle (bâtiment vu de face).
- Bloquer le support de serrage sur la branche de l'échelle située du côté du bâtiment.
- Le roulement de l'interrupteur de fin de course doit être tourné vers la crémaillère.

Distance entre le sol de l'étage et le roulement de l'interrupteur de fin de course

env. 1,17 m

- Amener le conducteur de l'interrupteur de fin de course jusqu'à la boîte de distribution et l'y connecter.

### ATTENTION

Enrouler soigneusement le câble excédentaire et le lier au moyen d'un serre-câble. – Risque d'accident par accrochage ou de détérioration si le câble reste pendant.

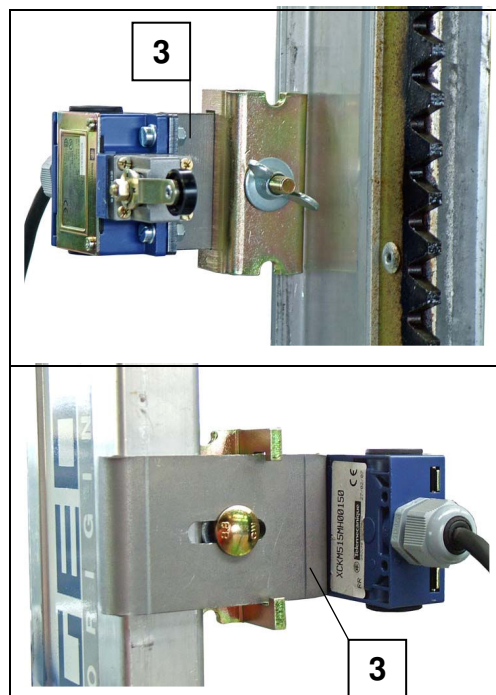


Fig. 18 Monter l'interrupteur de fin de course des étages

- Raccorder la boîte de distribution.
- Brancher le conducteur (connecteur à 5 pôles) de la boîte de distribution à la prise du coffret de commande du socle (5).
- Brancher le conducteur de l'interrupteur de fin de course du 1er étage à la prise n° 1.
- Brancher le conducteur de l'interrupteur de fin de course du 2ème étage à la prise n° 2.
- Brancher le conducteur de l'interrupteur de fin de course du 3ème étage (si existant) à la prise n° 3.



Fig. 19 Raccorder la boîte de distribution

- Brancher la commande manuelle à la prise à 5 pôles (6).

### Manipulation de la commande d'étage

- Placer le sélecteur (7) sur " 1 ".
- La plateforme s'arrête sur le 1er interrupteur de fin de course des étages pendant la montée.
- Placer le sélecteur (7) sur " 2 ".
- La plateforme s'arrête sur le 2ème interrupteur de fin de course des étages pendant la montée.
- Placer le sélecteur (7) sur " 3 ".
- La plateforme s'arrête sur le 3ème interrupteur de fin de course des étages pendant la montée.
- Placer le sélecteur (7) sur " 4 ".
- La plateforme s'arrête sur la tôle de démarrage de l'interrupteur de fin de course du mouvement ascendant pendant la montée (voir chap. 8.5).

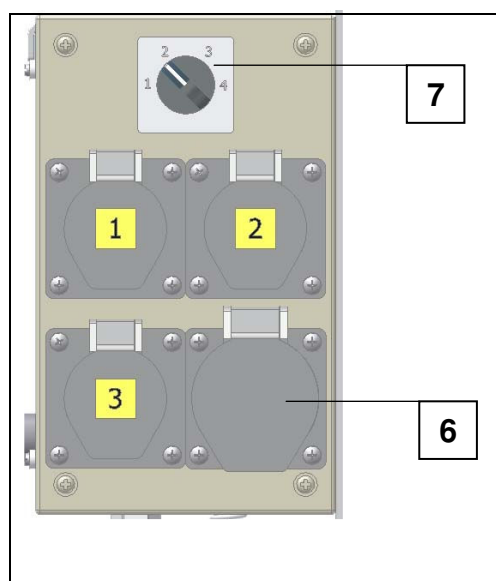


Fig. 20 Coffret de commande de la commande d'étage

### REMARQUE :

Les interrupteurs de fin de course des étages ne sont pas actifs pendant la descente.

## 6 Transport



Seules des personnes autorisées et formées sont autorisées à procéder au transport du monte-charges. (poids de l'unité de base, voir chapitre 4)

### Contrôle à la réception du monte-charge

- Vérifier si la livraison est complète et aucune pièce ne présente de dommage dû au transport.
- Si la livraison présente des dommages, notifier immédiatement au voiturier (entreprise de transport) et au revendeur.

## 7 Caractéristiques du site d'implantation

### 7.1 Sol / Pression sur le sol

#### Sol

- Sol horizontal, de portance suffisante.
- Si le sol ne présente pas ces caractéristiques, utiliser des supports assurant la répartition de la charge.

#### Pression sur le sol

|   |                      |
|---|----------------------|
| Charge utile de l'appareil                                | 200 kg               |
| Masse par échelle   | 24 kg                |
| Longueur par échelle                                      | 2,0 m                |
| Hauteur de l'unité de base                                | 2,0 m                |
| Poids à vide avec plateforme                              | 205 kg               |
| Encombrement sans appui (patins d'échelle)                | 0,022 m <sup>2</sup> |
| Encombrement avec appui (par ex. : planche de 20 x 70 cm) | 0,140 m <sup>2</sup> |

|   | Hauteur d'assemblage en m |            |            |            |            |            |            |
|---|---------------------------|------------|------------|------------|------------|------------|------------|
|   | 6                         | 10         | 15         | 20         | 25         | 30         | 35         |
| Nombre d'échelles nécessaires (pièces)              | 2                         | 4          | 7          | 9          | 12         | 14         | 17         |
| Poids total (kg)                                    | 450                       | 495        | 550        | 605        | 660        | 715        | 770        |
| Pression sur le sol sans appui (kN/m <sup>2</sup> ) | <b>204</b>                | <b>224</b> | <b>249</b> | <b>274</b> | <b>299</b> | <b>324</b> | <b>349</b> |
| Pression sur le sol avec appui (kN/m <sup>2</sup> ) | <b>32</b>                 | <b>35</b>  | <b>39</b>  | <b>43</b>  | <b>47</b>  | <b>51</b>  | <b>55</b>  |

### 7.2 Branchement électrique (équipement de chantier)

- Un distributeur de courant de chantier de 230 V/50 Hz, un déclenchement par courant de défaut et un fusible à action retardée de 16 A sont nécessaires sur place.
- Utiliser une arrivée de courant se composant d'un câble sous gaine de caoutchouc 3 x 2,5 mm<sup>2</sup> (max. 50 m) et conduisant directement au distributeur, sans aucune dérivation vers d'autres consommateurs pour prévenir les chutes de tension et donc les pertes de puissance sur le moteur.

#### REMARQUE

Si l'alimentation en courant est précaire, déconnecter les autres consommateurs.

- Encastrer la commande manuelle dans la prise sur le socle et la fiche secteur sur l'alimentation secteur du chantier. - Le monte-charges est alors prêt à fonctionner.

## 8 Montage



**Le monte-charges doit être monté sous la conduite d'un ouvrier qualifié désigné par le chef d'entreprise, conformément à la présente notice d'utilisation !**

**Cette personne qualifiée doit connaître la notice de montage et d'utilisation, avoir une expérience suffisante et connaître les risques induits par la manipulation du monte-charges à crémaillères.**

Personnel de montage, voir chap. 3

### 8.1 Consignes de sécurité

- Avant tout travail de montage, s'assurer que toutes les pièces du monte-charges, par exemple les pièces électriques à crémaillères, les conducteurs et la commande sont en parfait état. Si vous constatez des détériorations, il est interdit de mettre en service le monte-charges ! – Remplacer immédiatement les pièces endommagées.
- Avant de commencer à travailler sur le site d'intervention, se familiariser avec l'environnement du travail, par exemple les obstacles dans la zone de travail et de circulation, la limite de charge du sol et les dispositifs de protection délimitant le chantier par rapport à la voie publique.
- Empêcher l'accès à la zone de danger de la machine.
- Veiller à ce qu'au point de chargement inférieur, la zone dangereuse soit condamnée, à l'exception de l'accès au moyen de préhension de la charge.
- Il est interdit de se placer sous le monte-charges.
- Lors du montage, la vitesse du vent ne doit pas dépasser 45 km/h (= Vents de force 5 et 6).
- Respecter les prescriptions nationales de prévention des accidents édictés par les autorités chargées de la sécurité au travail ainsi que toutes les lois et toutes les directives en vigueur.
- Aux lieux de chargement dont la hauteur de chute commence à partir de 2,0 m, des dispositifs de protection contre la chute doivent être disponibles et empêcher une chute de personnes (utiliser uniquement de dispositif à étages d'origine de GEDA).
- Respecter la charge admissible du monte-charges.
- Le monte-charges est surchargé lorsque la lampe témoin rouge du coffret de commande de la plateforme s'allume. - Réduire immédiatement le poids de chargement ! Dans ce cas, interrompre la commande, jusqu'à ce que la lampe témoin rouge s'éteigne.
- Lors du montage, les sections d'échelle en saillie doivent dépasser au maximum de 4 m au-dessus du dernier point d'ancrage ! (bord supérieur du chariot jusqu'à la fixation du rail).
- S'assurer que la maçonnerie peut absorber les forces d'ancrage. Un expert en bâtiment doit vérifier si la façade de la maison convient à ce genre de forces d'ancrage. Tout dépend ici aussi de l'utilisation impérative de chevilles ou de boulons traversants.
- Il est interdit de transporter les personnes avec le monte-charges ! Il est permis d'accéder à la plateforme de charge pour réaliser les travaux de montage et d'entretien.

## 8.2 Installer et aligner l'unité de base

Le montage du monte-charges peut se faire à partir de la plateforme. Toutefois, les points suivants doivent être respectés :

- La plateforme est également prévue pour le montage.
  - Utiliser un dispositif de protection anti-chute sur sa face avant (suspendre le câble au garde-corps en passant par la rampe).
  - La commande ne peut être effectuée qu'au départ de la plateforme (utiliser une rallonge - n° d'art. 2804 - pour la commande).
  - 1. Placer l'ancrage à env. 1,8 m de haut (sous le sol de recouvrement pour l'échafaudage).
- L'unité de base doit être parallèle au bâtiment ou à l'échafaudage.
  - Placer le monte-charge au niveau des points d'appui sur des supports plans assurant la répartition de la charge et l'aligner selon la Fig. 6 ou Fig. 7. (Respecter la charge admissible du sol.)

### REMARQUE

- Pour la fixation d'échafaudage, la distance entre la piste d'échelle et les montants verticaux de l'échafaudage doit s'élever à 0,35 m.
  - Pour les fixations murales, la distance entre la piste d'échelle et le mur doit s'élever à 0,52 m.
- Aligner verticalement l'unité de base dès le début à l'aide d'un niveau à bulle d'air. - Ceci doit aussi être contrôlé lors de l'attache de chaque fixation de rail (point d'ancrage).
  - Placer le tube de fixation (2) à env. 1,8 m de haut (sous le sol de recouvrement pour l'échafaudage).
  - Monter la fixation du rail dans la section de l'échelle.
    - Bloquer la fixation du rail (1), colliers ouverts, au dos du plateau des rails de l'échelle. Ne pas serrer les pinces afin de pouvoir déplacer la fixation du rail en hauteur.
  - Positionner l'unité de base avec la fixation du rail à la verticale, sur le tube de fixation (2).
  - Placer la fixation du rail (1) sur le tube de fixation, l'aligner à l'horizontale et le visser avec les deux colliers (3). (Déterminer l'écart par rapport au mur ou à l'échafaudage et aligner à la verticale.)
  - Serrer la fixation du rail (1) aux écrous (4).

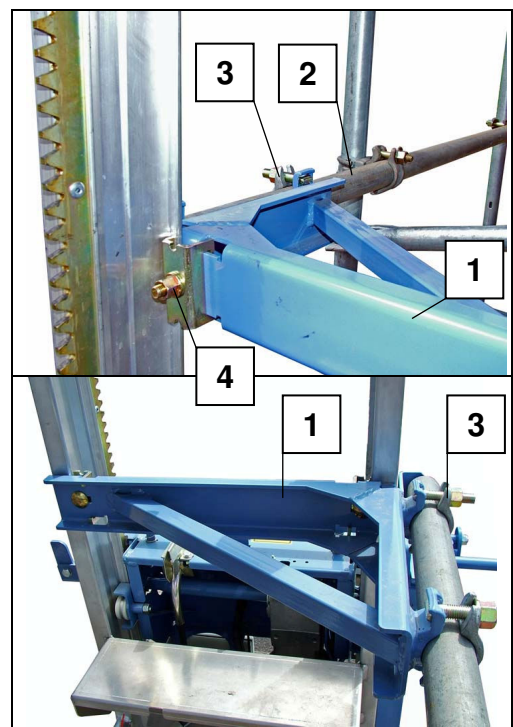


Fig. 21 Fixation du rail

- Bloquer le socle au moyen de piquets de sol (5) afin qu'il ne puisse pas bouger. Enfoncer les piquets de sol (5) en biais, en partant du côté de l'échelle situé près de la crémaillère. Le socle peut également être chevillé.

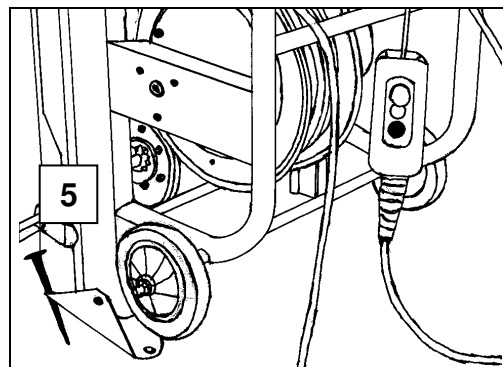


Fig. 22 Ancrage à l'unité de base

**ATTENTION**

Si aucune fixation au socle n'est possible, un point d'ancrage doit être placé à env. 0,9 m de haut.

**8.2.1 Ancrage devant un échafaudage**

En cas de mise en place du monte-charges devant un échafaudage, l'ancrage doit être fixé au bâtiment.

**REMARQUE**

L'ancrage peut également se faire directement sur l'échafaudage lorsque celui-ci peut supporter la charge supplémentaire (voir forces d'ancrage).

- Monter la fixation du rail (1) à la section d'échelle et la visser.
- Choisir la hauteur de sorte que le tube de fixation soit placé sous le sol de recouvrement.
- Visser le tube de fixation (2) à la fixation du rail avec les accouplements de l'échafaudage, sans serrer, et cheviller au mur ou ancrer au moyen de vis traversantes.

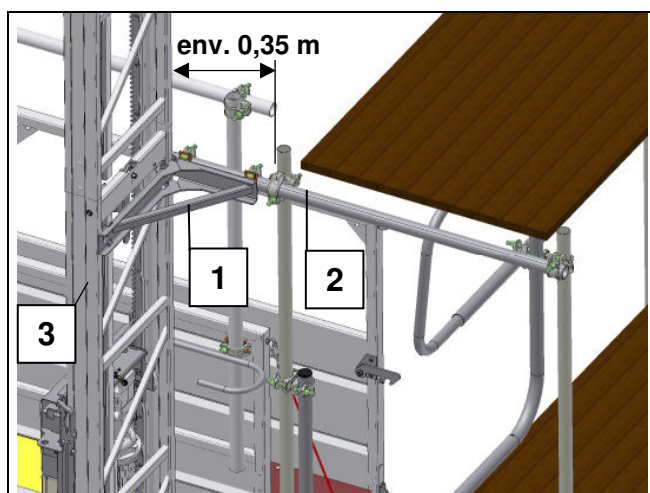


Fig. 23 Ancrage à un échafaudage

- Aligner la piste d'échelle (3) à la verticale et serrer les accouplements de l'échafaudage de la fixation du rail (1).

**REMARQUE**

La distance entre la piste d'échelle et les montants verticaux de l'échafaudage s'élève à env. 0,35 m.

Forces d'ancrage, voir chap. 4.2.2

### 8.2.2 Ancrage devant un mur

- Monter la fixation du rail dans la section de l'échelle.
- Visser la fixation murale (2) à la fixation du rail avec les accouplements de l'échafaudage, sans serrer, et cheviller au mur ou ancrer au moyen de vis traversantes.
- Aligner la piste d'échelle à la verticale et serrer les accouplements de l'échafaudage de la fixation du rail.

#### **REMARQUE**

La distance entre la piste d'échelle et le mur s'élève à env. 0,52 m.

Forces d'ancrage, voir chap. 4.2.1

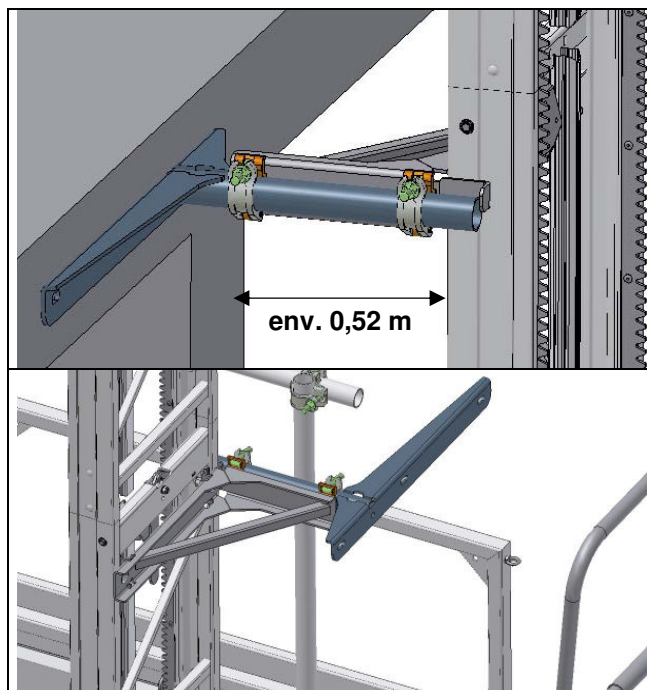


Fig. 24 Ancrage à un mur

### 8.3 Monter le cadre oscillant

Le cadre oscillant peut être monté dans les logements (1) du chariot de manière à pivoter à gauche ou à droite.

Le cadre oscillant peut être adapté au côté souhaité du chariot en tournant le logement du levier pivotant (Fig. 26, pos. 2).



Fig. 25 Chariot sans cadre oscillant

#### 8.3.1 Monter le cadre oscillant du côté droit du chariot

- Préparer le cadre oscillant pour le côté droit du chariot.
- Monter le logement du levier pivotant (2) sur le cadre oscillant (4) conformément au schéma en utilisant trois vis M10 x 16 et rondelles-ressorts (3).

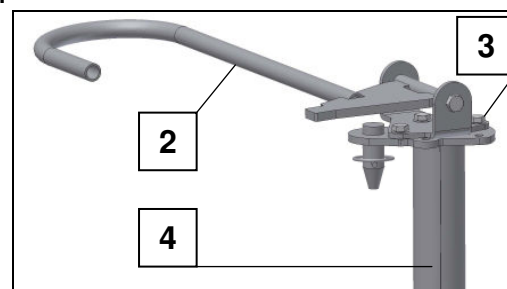


Fig. 26 Cadre oscillant à droite

- Accrocher le cadre oscillant aux logements du côté droit du chariot et bloquer au moyen d'une goupille de sécurité (5).
- Faire passer le connecteur de l'interrupteur de fin de course du pivotement jusqu'à l'accouplement (6) et le brancher.
- Fixer la fiche de raccordement aux colliers.

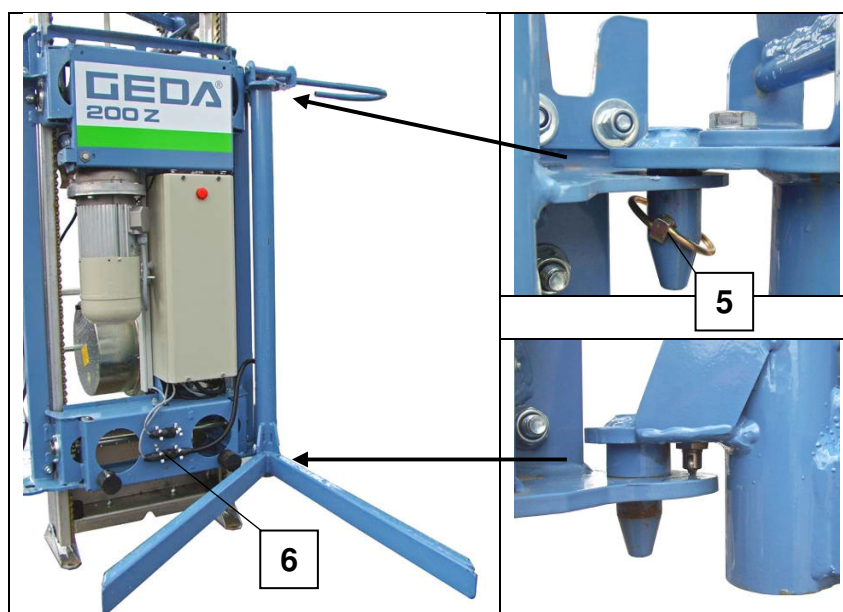


Fig. 27 Monter le cadre oscillant à droite

**8.3.2 Monter le cadre oscillant du côté gauche du chariot**

- Préparer le cadre oscillant pour le côté gauche du chariot.
- Monter le logement du levier pivotant (2) sur le cadre oscillant (4) conformément au schéma en utilisant trois vis M10 x 16 et rondelles-ressorts (3).

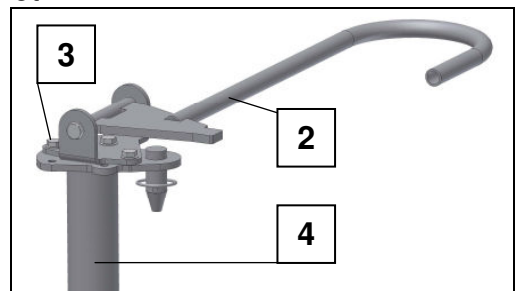


Fig. 28 Cadre oscillant à gauche

- Accrocher le cadre oscillant aux logements du côté gauche du chariot et bloquer au moyen d'une goupille de sécurité (5).
- Faire passer le connecteur de l'interrupteur de fin de course du pivotement jusqu'à l'accouplement (6) et le brancher.
- Fixer la fiche de raccordement aux colliers.

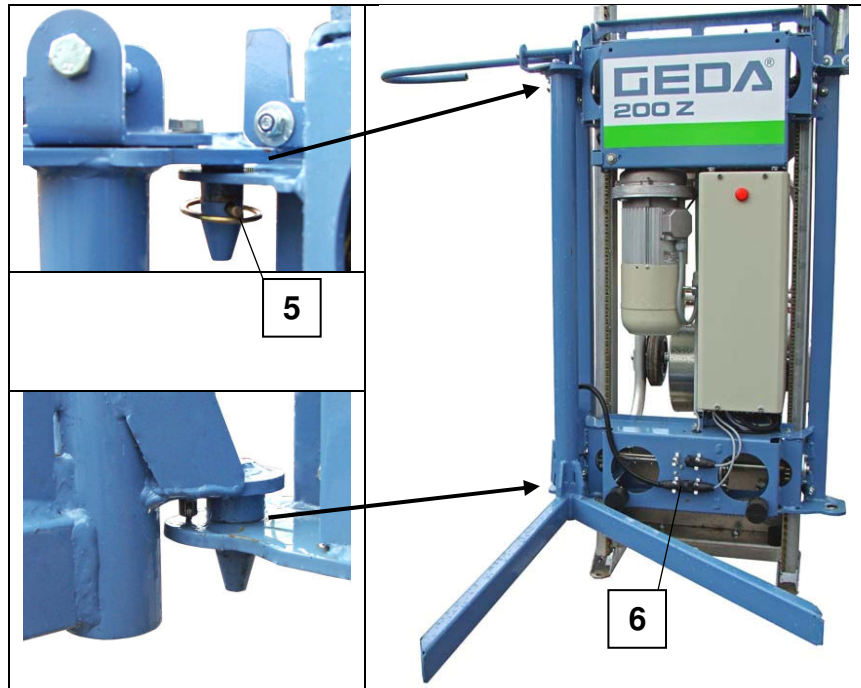


Fig. 29 Monter le cadre oscillant à gauche

## 8.4 Installer la plateforme de charge

- Introduire la plateforme (1) sur les tubes carrés (2) du cadre oscillant et la faire glisser jusqu'au chariot jusqu'à ce qu'elle s'enclenche de manière audible sur le levier de verrouillage (3) sur la face inférieure de la plateforme.

### REMARQUE

Figure Cadre oscillant (2) monté à droite.

Lorsque le cadre oscillant (2) est monté sur le côté gauche du chariot, la plateforme doit simplement être tournée à 180°.

### REMARQUE

Pour démonter la plateforme (1), retirer le levier de verrouillage (3) et retirer la plateforme (1) des tubes carrés.

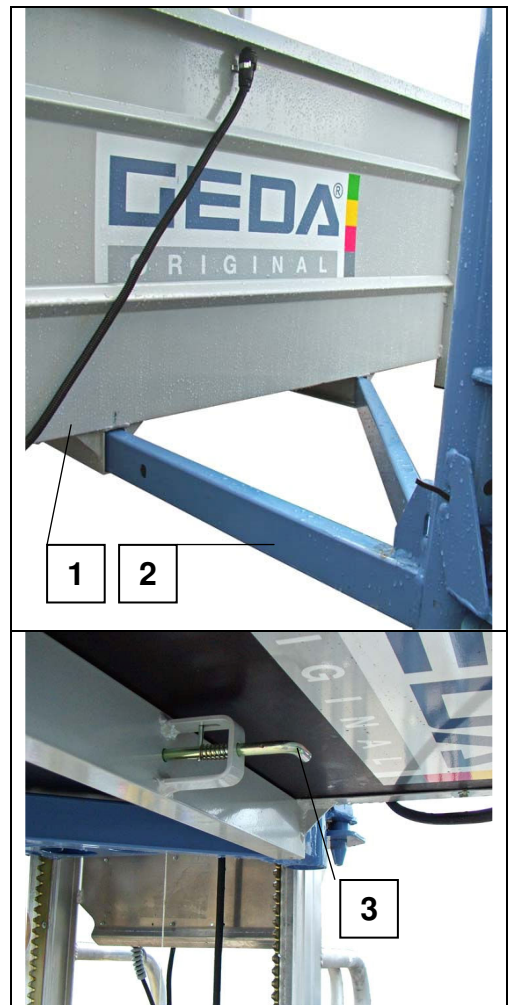


Fig. 30 Monter la plateforme

- Pivoter la plateforme.
- Fixer le conducteur de l'interrupteur de fin de course de rabattage de la plateforme avec la douille de traversée (5) au porte-câble et brancher le connecteur à l'accouplement (4) du chariot.
- Fixer les fiches de raccordement aux colliers.

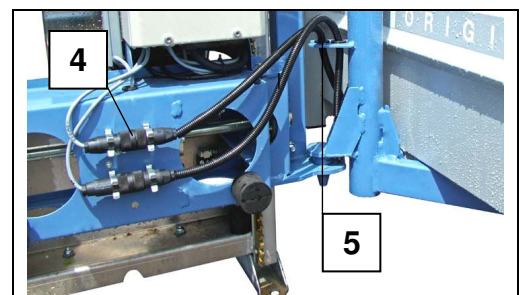


Fig. 31 Brancher l'interrupteur de fin de course de rabattage

### 8.5 Rallonger l'unité de base

- Rallonger la commande manuelle au moyen du câble de rallonge (n° art. 2804).
- Charger la section d'échelle sur la plateforme et fermer la trappe.
- Accrocher le dispositif de protection anti-chute (1) sur la face avant.
- Décrocher le mousqueton avec le câble (1) du boulon à anneau (6) sur la face avant du montant du garde-corps et détacher le câble du mousqueton. Enfiler l'extrémité libre du câble dans l'ouverture située sur la face avant du montant du garde-corps et accrocher à nouveau le mousqueton.
- Le câble (1) doit être accroché au boulon à anneau (7) du garde-corps opposé de la plateforme.

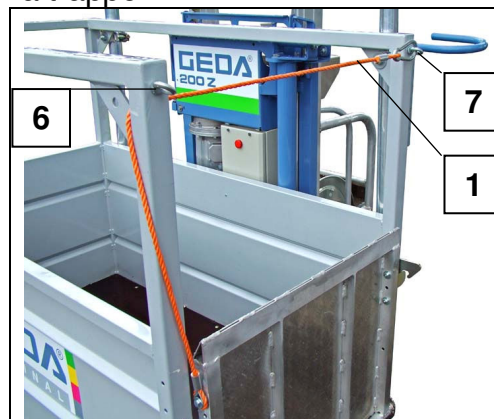


Fig. 32 Dispositif de protection anti-chute de la face avant

- Le monte-charge monte avec la plateforme ; le maniement se fait au moyen de la commande manuelle.
- Enfoncer la touche MONTER de la commande manuelle et la maintenir jusqu'à ce que l'étrier de protection pour le montage du chariot se trouve à env. 20 cm de l'extrémité de l'échelle.



**Ne jamais se pencher en dehors de la plateforme pendant le déplacement.**

#### ATTENTION

Le levier de verrouillage supérieur de l'échelle doit toujours être ouvert. Celui-ci sert de protection en cas de dépassement de la section d'échelle.

- Pour pouvoir mettre les ancrages en place au centre de la section d'échelle en vue de poursuivre le montage, une section d'échelle de 1 m doit être placée sur le socle.
- Faire glisser la section d'échelle (2) en biais dans la section d'échelle de base (3) en partant de la plateforme, la placer à la verticale, puis assembler le tout.

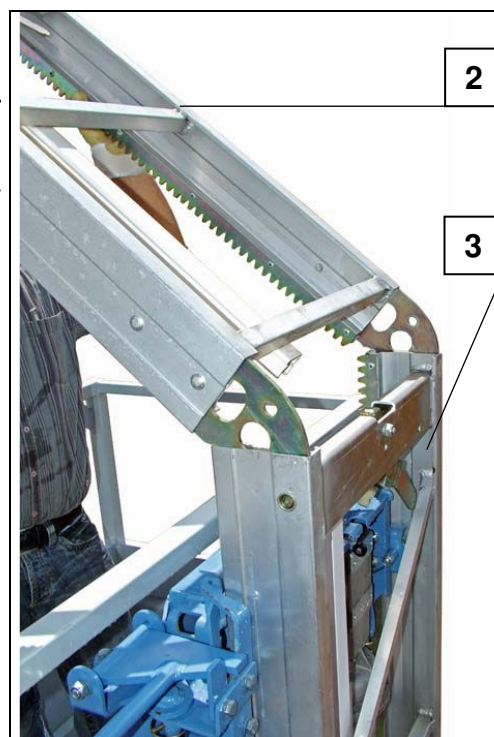


Fig. 33 Assemblage des sections d'échelle

- Maintenir le levier de blocage (5) enfoncé avec le pouce de la main gauche jusqu'à ce que le levier de verrouillage (4) se déplace légèrement dans le sens de la flèche.
- Saisir la section d'échelle et la faire glisser dans le sens de la flèche avec la main droite en passant derrière le levier de verrouillage (4). Enclencher la section d'échelle.
- Relâcher le levier de verrouillage (4). Les deux sections d'échelle sont alors verrouillées.

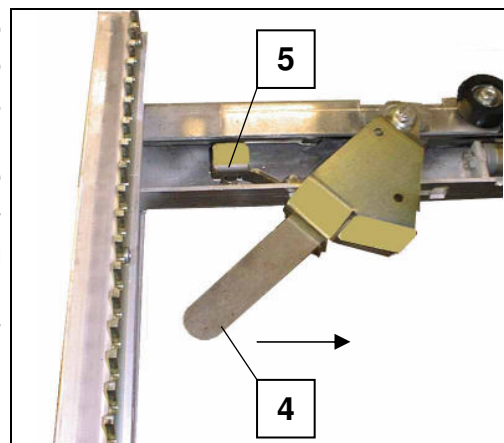


Fig. 34 Levier de verrouillage

**Contrôles :**

**Les boulons de fermeture doivent dépasser du longeron de l'échelle, sur le côté étroit de celle-ci, et être bien visibles.**

- Mettre une section d'échelle de 2 m en place à la main (comme décrit).
- Saisir la section d'échelle et la verrouiller par l'arrière.
- Continuer jusqu'à env. la moitié de la section d'échelle.
- L'ancre d'échelle suivant doit être placée à une hauteur de max. 4 m (ou 2,2 m en fonction du dernier point d'ancrage).
- Enfoncer la touche MONTER jusqu'à env. 20 cm de l'extrémité du rail pour monter la section d'échelle suivante.
- Les autres ancrages de rail sont placés à des distances max. de 4 m (voir schéma de montage).

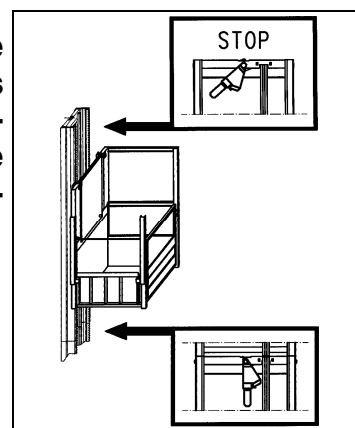


**Lors du montage, la piste d'échelle débordante doit dépasser le dernier ancrage du rail de 4 m au maximum, seulement 3m en mode de fonctionnement (bord supérieur du chariot jusqu'à l'ancrage supérieur de la fixation du rail sous-jacente).**

- Le monte-charges est ainsi monté de manière analogue jusqu'à une hauteur max. de 35 m.



**Tous les leviers de verrouillage doivent être fermés (à la verticale vers le bas), sauf le plus élevé (dernier) ; celui-ci doit rester ouvert. Celui-ci sert de protection en cas de dépassement de l'extrémité de l'échelle pendant le fonctionnement !**



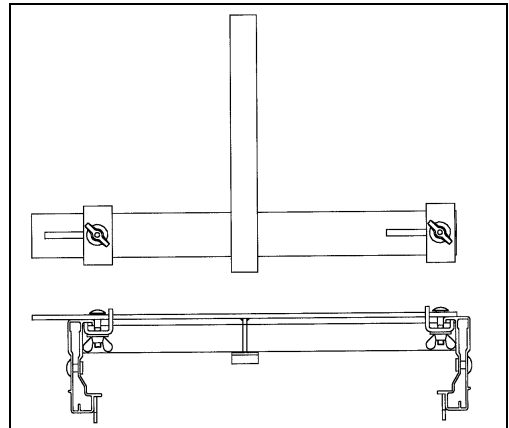
L'extrémité de l'échelle ne peut dépasser que de 3 m au maximum au-dessus du point d'ancrage supérieur pendant le fonctionnement. Il existe deux possibilités de s'en assurer :

### Première possibilité

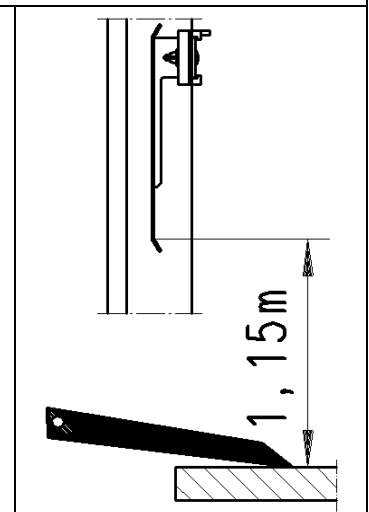
- Le verrouillage supérieur est ouvert et se trouve à max. 3 m au-dessus du dernier ancrage.

### Seconde possibilité

- Un étrier de démarrage pour l'interrupteur de fin de course (n° art. 2364) est accroché à la section d'échelle au moyen de deux colliers et y est vissé. La tôle de démarrage peut être déplacée à l'horizontale et doit toujours être totalement poussée vers la gauche, lorsqu'on la regarde au départ de la plateforme. Afin de pouvoir passer du bord d'une échelle à l'autre sans vides, la tôle de l'interrupteur de fin de course peut être tournée à 180°.



- Lorsque la plateforme doit s'arrêter à la porte d'étage, le bord inférieur de la tôle de démarrage doit être réglé 1,15 m plus haut que le seuil du point de déchargement.



### REMARQUE

L'étrier de démarrage de l'interrupteur de fin de course peut également être monté sous le chariot afin de régler, par exemple, le point d'arrêt inférieur sur le déchargement du camion.

Fig. 35 Etrier de démarrage de l'interrupteur de fin de course

### ATTENTION

Après le montage de la tôle de l'interrupteur de fin de course, procéder à un test afin de garantir que le monte-charges s'arrête sur la tôle de démarrage. L'étrier de démarrage correctement réglé ne peut pas être dépassé.

**REMARQUE**

Après le montage, le mousqueton et le câble (1) doivent à nouveau être accrochés au boulon à anneau (6) du montant avant du garde-corps afin de limiter le mouvement de rabattage.

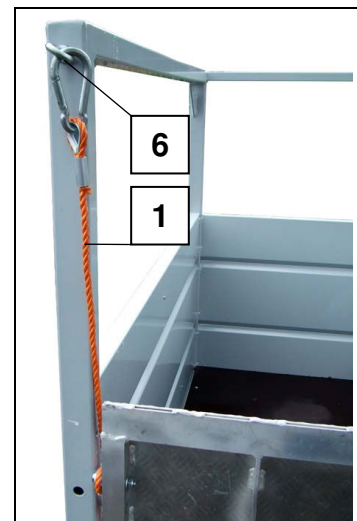


Fig. 36 Limitation du rabattage

**8.6 Sécurités des points de chargement et de déchargement**

(pour l'utilisation en tant que monte-charges de chantier)

Des dispositifs de protection anti-chute prévenant la chute des personnes doivent être installés sur **tous** les lieux de chargement et de déchargement au niveau desquels il y a risque de chute d'une hauteur de plus de 2 m. Seuls des dispositifs à étages de la société GEDA peuvent être installés. Ces dispositifs de protection anti-chute sont contrôlés et, associés à la rampe de chargement du monte-charges, ils représentent une transition sûre.

**REMARQUE**

La description du montage de la sûreté de chargement " simple " figure dans la notice spécialement conçue pour la sûreté de chargement et livrée avec celle-ci (n° BL085).

**8.7 Contrôle après le montage et avant chaque mise en service**

- Vérifier si
  - la piste d'échelle est montée à la verticale.
  - les crémaillères sont suffisamment graissées.
  - toutes les fixations nécessaires pour les rails sont correctement montées sur la piste d'échelle et les tubes de fixation correspondant sur la maçonnerie ou l'échafaudage.
  - les travaux d'entretien et contrôles prescrits ont été réalisés.
  - il n'y a pas de fuite d'huile au niveau du motoréducteur.
  - la section transversale du câble d'alimentation est suffisante.
  - la zone de danger du point de chargement inférieur est inaccessible, à l'exception de l'accès au moyen de préhension de la charge.
  - les plaques indicatrices sont disponibles et lisibles (voir Caractéristiques techniques).
- Effectuer une marche d'essai avec la plateforme **chargée** et contrôler si le frein fonctionne correctement.
- Vérifier si la commande au sol (commande manuelle) fonctionne correctement.
- Le câble d'enrouleur, le câble d'alimentation et les lignes pilotes ne doivent pas être endommagés.
- Tester le fonctionnement du dispositif d'arrêt par un essai de freinage d'urgence. (voir chap. 12.6)

## 9 Fonctionnement

### 9.1 Consignes de sécurité



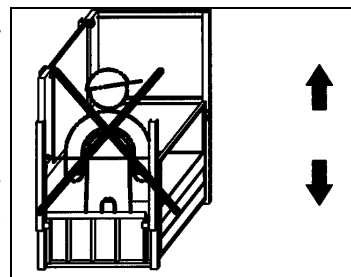
Seul l'ouvrier qualifié désigné par le chef d'entreprise peut commander le monte-charges. Cet ouvrier qualifié doit connaître la notice de montage et d'utilisation, avoir une expérience suffisante et connaître les risques induits par la manipulation du monte-charges.

Opérateur (voir le chapitre 3)

Les monte-charges sont des installations temporaires exclusivement conçues pour le transport de marchandises pendant les travaux de construction.

- Il est interdit de transporter les personnes avec le monte-charges !

- Empêcher l'accès à la zone de danger de la machine.
- Veiller à ce qu'au point de chargement inférieur, la zone dangereuse soit condamnée, à l'exception de l'accès au moyen de préhension de la charge.



- La commande du monte-charges est réalisée à l'extérieur du périmètre dangereux.
- L'opérateur doit toujours garder une vue dégagée sur la plateforme.
- Faire preuve de prudence, en particulier près du sol.
- Sécuriser dans tous les cas la machine contre toute utilisation non autorisée ! - A la fin du travail ou pendant les pauses, conserver la commande manuelle dans un endroit sécurisé ou arrêter le commutateur principal et le sécuriser avec un cadenas.
- L'opérateur est tenu de couvrir la charge si la plateforme chargée s'arrête pendant le fonctionnement, suite à un défaut. - Ne jamais laisser une plateforme chargée sans observateur !
- Le fonctionnement du monte-charges doit être arrêté pour :
  - des vitesses de vent supérieures à 72 km/h (vent de force 7 à 8, vent violent)
  - des températures inférieures à -20 °C.
  - des dommages ou autres anomalies.
  - des révisions non effectuées (voir chap. 2.3.1).
- Respecter aussi les consignes de sécurité du chapitre 2.

### **ATTENTION**

Le levier de desserrage du frein ne doit en aucun cas être utilisé pour baisser la plateforme en cours de fonctionnement. Il n'est prévu que pour les personnes autorisées et en cas d'urgence (voir chap. 11.1.1).

### 9.1.1 Règles pour le personnel au sol

- Personne ne doit se tenir sous la machine. Veiller à ce que la zone de danger soit rendue inaccessible sur place.
- Charger le matériel à une distance de sécurité minimale de 50 cm par rapport aux pièces mobiles de la plateforme de charge.
- Aucun objet ne doit être stocké dans la zone barré ou en dessous de la plateforme.

### 9.1.2 Règles relatives au chargement et au déchargement de la plateforme

- Sur les lieux de chargement, à partir d'une hauteur de chute de 2,0 m, des dispositifs de protection contre la chute doivent être disponibles et empêcher une chute de personnes. (Monter un dispositif à étages.)
- Les portes des dispositifs à étages ne doivent être ouvertes qu'une fois que la rampe de chargement s'est complètement dépliée.
- La plateforme de chargement doit toujours être chargée de manière à ce que les accès de chargement et de déchargement restent libres.
- La charge doit être répartie uniformément sur la plateforme de chargement.
- Il est interdit de transporter les pièces encombrantes faisant saillie latéralement hors de la plateforme de charge.
- Placer la charge de manière à ce qu'elle soit stable ; sécuriser le matériel qui risque de glisser, est plus haut que la plateforme ou qui risque de basculer. Toujours garder à l'esprit que le vent peut se lever à tout moment.

## 9.2 Contrôles de sécurité

### Avant le début des travaux

Exécuter un essai de fonctionnement avec le moyen de préhension **vide** et s'assurer que le chariot a toute liberté de déplacement sur toute la longueur.

Mettre l'entraînement immédiatement à l'arrêt lorsque

- le bouton d'arrêt d'urgence a été activé.
- l'interrupteur de fin de course du mouvement de descente est actionné.
- l'étrier de l'interrupteur de fin de course a été atteint lors du mouvement ascendant ou descendant.
- le chariot a atteint l'extrémité de l'échelle (lorsque le verrouillage à l'extrémité de l'échelle est ouvert).
- si l'action a cessé sur la touche MONTER ou BAISSER.

Le monte-charges ne doit pas démarrer lorsque

- la plateforme de charge est surchargée (lampe témoin rouge allumée).
- le dispositif d'arrêt est déclenché.
- la trappe de chargement ou déchargement est ouverte.
- la plateforme est pivotée pour le chargement ou le déchargement.

### 9.3 Utilisation du monte-charges de chantier

#### REMARQUE

Le monte-charges GEDA- 200 Z a un **palier de vitesse** de max. 20 m/min.  
La commande du monte-charges est uniquement possible en mode pas à pas.

- La trappe de chargement doit être fermée et enclenchée. L'étrier de protection pour le montage doit être libéré.
- Tourner le commutateur principal (sur le coffret de commande de l'unité de base) sur MARCHE.
- Déverrouiller la touche d'arrêt d'urgence (1) sur la commande manuelle.
- Lever la charge.
  - Appuyer sur la touche (2) MONTER.
- Descendre la charge
  - Appuyer sur la touche (3) BAISSER.
- Désactiver ou stopper :
  - Relâcher la touche (2) MONTER ou la touche (3) BAISSER.
  - En cas d'urgence, appuyer sur la touche d'ARRÊT D'URGENCE (1).

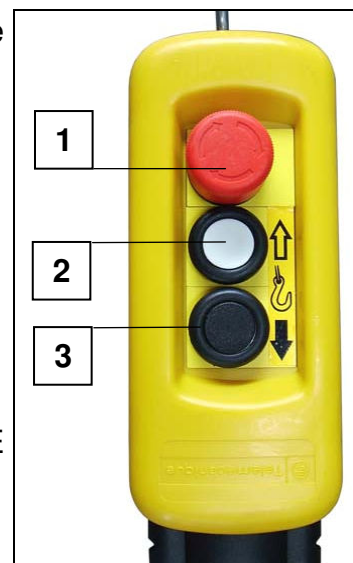


Fig. 37 Manipulation / Commande

#### Voie d'accès aux étages

- Enfoncer la touche MONTER (2) et la maintenir enfoncée.
  - Le monte-charge se déplace jusqu'à la tôle de l'interrupteur de fin de course (si celui-ci a été monté) ou jusqu'au verrouillage supérieur (ouvert) de l'échelle. Relâcher la touche MONTER (2) pour arrêter la plateforme dans la position souhaitée.
- Pour décharger à un étage, pivoter la plateforme (1) à 90°.
  - Pivoter le levier pivotant (2) vers le haut et pivoter la plateforme (1) jusqu'à ce que le levier pivotant s'enclenche à nouveau.
- Ouvrir le crochet de blocage (3) de la plateforme et abaisser la trappe de chargement.

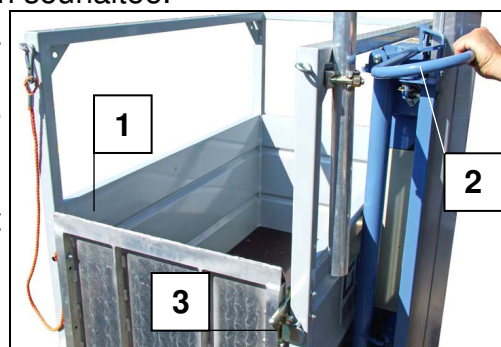


Fig. 38 Pivoter la plateforme

- Enfoncer le levier (4) dans le sens de la flèche pour ouvrir le dispositif de protection anti-chute et enfoncer l'étrier (5) jusqu'au tube de butée.

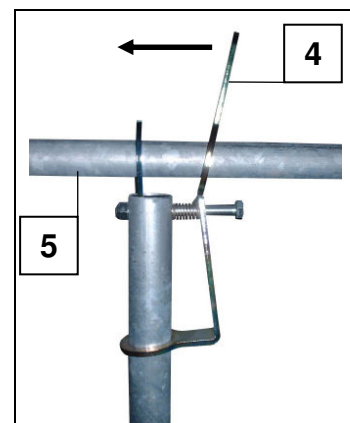


Fig. 39 Ouvrir le dispositif de protection anti-chute

- Charger ou décharger la plateforme.
- Remettre l'étrier en place sur le dispositif de protection anti-chute.
- Fermer la trappe de chargement.
- Tirer le levier pivotant du cadre oscillant vers le haut et faire pivoter à nouveau la plateforme jusqu'à ce que le levier pivotant s'enclenche à nouveau.
- Enfoncer la touche BAISSER (3) et la maintenir enfoncée.
  - La plateforme se déplace vers le bas jusqu'à la station au sol et s'arrête sur l'interrupteur de fin de course du mouvement descendant.

#### 9.4 Interruption du travail – Fin du travail

- Amener le moyen de préhension de la charge en position basse en appuyant sur la touche BAISSER et décharger.
- Brancher la commande manuelle et la conserver dans un endroit sûr.
- Retirer la fiche de contact.
- Sécuriser le commutateur principal avec un cadenas contre tout démarrage.

#### 9.5 Mise en sécurité et situation d'urgence

- Le monte-charges sera mis en sécurité en appuyant sur le bouton-poussoir d'ARRET D'URGENCE en présence d'une situation dangereuse pour le personnel opérateur et pour le monte-charges.
  - La commande manuelle est équipée d'un ARRET D'URGENCE.

#### REMARQUE

Les boutons d'ARRET D'URGENCE type coup de poing sont équipés d'un mécanisme d'enclenchement et restent activés tant qu'ils ne sont pas déverrouillés manuellement (tourner le bouton rouge à droite et tirer).

## 10 Démontage



**Le monte-charges de chantier doit être démonté sous la conduite d'un ouvrier qualifié désigné par le chef d'entreprise, conformément à la présente notice d'utilisation. Cet ouvrier qualifié doit connaître la notice de montage et d'utilisation, avoir une expérience suffisante et connaître les risques induits par la manipulation du monte-charges de chantier.**

**Les mêmes règles que celles décrites au chapitre 8 s'appliquent pour le démontage.**

Par principe, le démontage a lieu dans l'ordre inverse des opérations par rapport au montage en respectant, en plus, les consignes suivantes :

- Démontez tout d'abord les dispositifs à étages (mettre tout d'abord en place une protection en trois parties).
- Contrôlez tout d'abord si tous les verrouillages des échelles sont enclenchés.
- La plateforme doit être arrêtée de sorte que le bord de la section d'échelle à retirer se trouve au-dessus du bord supérieur du chariot.
- Desserrer seulement les fixations des rails lorsqu'aucune section d'échelle ne se trouve plus au-dessus de l'ancrage.
- Décharger toujours la plateforme entre-temps (le monte-charges ne pourra pas être déplacé en cas de surcharge).

## 11 Elimination des causes de défauts (dépannage)



**Seules des personnes autorisées peuvent remédier aux défauts ! Avant toute recherche des défauts, descendre si possible la plateforme de charge et la décharger !**

**Avant de travailler sur les installations électriques du monte-charges, verrouiller le commutateur principal et retirer la fiche de contact. Arrêter l'exploitation immédiatement en présence de défauts menaçant la sécurité de fonctionnement !**

**En cas de défauts, vérifier les points suivants :**

- Le câble d'alimentation est-il enfiché ?
- Commutateur principal de l'unité de base allumé ?
- Fusibles du distributeur de courant (16 A, à action retardée) ?
- Rallonge de câble correcte (min. 3 x 2,5 mm<sup>2</sup>) ?
- La touche d'arrêt d'urgence est-elle déverrouillée sur le poste de commande ?
- La trappe de chargement est-elle fermée et sécurisée ?
- Plateforme en position de transport (non pivotée) ?
- La lampe témoin rouge est-elle allumée (plateforme surchargée) ?
- Poussé trop en profondeur ou trop en hauteur (voir chap. 11.1.2 / 11.1.3)
- Les organes de commande des interrupteurs de fin de course du mouvement montant ou ascendant sont-ils opérationnels ?
- Le dispositif d'arrêt s'est-il enclenché (desserrage, voir chap. 11.2) ?
- Contrôler les fusibles pour courant faible se trouvant dans le coffret de commande de l'unité de base (primaire 400 mA, secondaire 1,0 A).

**Le moteur ne tourne pas à plein régime :**

- Chute de tension de plus de 10 % de la tension nominale de secteur.
- Choisir un câble d'alimentation de section métallique plus élevée.
- Réduire la charge.
- En cas de surcharge, l'interrupteur thermique intégré coupe le courant de commande. Il est possible de reprendre le travail après un certain temps de refroidissement (réduire éventuellement le chargement).

**ATTENTION**

Il est interdit de surchauffer le moteur (surcharge) à plusieurs reprises consécutivement et de le faire tourner à une sous-tension. - Ces opérations réduisent la durée de vie utile du moteur.

**11.1 Possibilités de défaut pendant le fonctionnement****11.1.1 Défaillance du courant ou défaut du moteur**

Dans ce cas, descendre la plateforme au sol en relevant le frein moteur.

- Desserrer le frein moteur (voir Fig. 41) en tirant par dosage fin sur le câble de traction, en partant du sol (en dehors de la zone de danger). – La plateforme de charge descend lentement.

**ATTENTION**

Si le frein est trop relevé, la plateforme de charge a une vitesse excessive et le dispositif d'arrêt s'enclenche ! Si c'est le cas, voir chapitre 11.2. Intercaler des arrêts de travail pour les hauteurs supérieures. – Le frein ne doit pas s'échauffer !

- A l'arrivée sur le socle, veiller à ce que la plateforme de charge ne heurte pas le sol.
- Relâcher le levier de desserrage du frein (1) à temps.

**11.1.2 La plateforme de charge descend trop bas.**

La plateforme peut dépasser l'interrupteur de fin de course inférieur lorsque

- l'interrupteur de fin de course du mouvement descendant est défectueux,
- l'entrefer du frein est trop grand,
- l'installation électrique présente un défaut,
- la plateforme de charge est surchargée.

**ATTENTION**

Si cet effet réapparaît alors que le moyen de préhension de la charge n'est pas surchargé, faire contrôler ou réajuster le frein par une personne compétente, conformément à la notice d'utilisation du fabricant.

### 11.1.3 La plateforme de charge monte trop haut

La plateforme (moyen de préhension de la charge) monte trop haut lorsque le verrouillage supérieur (dernier) de l'échelle est fermé ou lorsque l'interrupteur de fin de course supérieur est défectueux.

#### Mesure :

- Appuyer sur la touche BAISSER.
- Lorsqu'il est impossible de descendre la plateforme au moyen de la commande, la faire descendre d'env. 20 cm en desserrant délicatement le frein (au moyen du levier de desserrage du frein, au départ du sol).
- Contrôler le verrouillage supérieur de l'échelle (celui-ci doit être ouvert).
- Si le dernier verrouillage de l'échelle était ouvert, mettre le monte-charges hors service et le sécuriser. – Faire effectuer immédiatement un contrôle par un électrotechnicien !

### 11.2 Le dispositif d'arrêt s'est déclenché

Le monte-charge est équipé d'un dispositif d'arrêt mettant la plateforme à l'arrêt en cas de vitesse excessive. Une poursuite du parcours n'est pas possible après le déclenchement du dispositif d'arrêt.

#### Réinitialiser le dispositif d'arrêt

- Desserrer les deux vis de blocage centrales se faisant face (1).
- Tourner le disque entraîneur (2) dans le sens des aiguilles d'une montre jusqu'à ce que le levier d'actionnement (3) de l'interrupteur de fin de course s'enclenche dans l'encoche du disque entraîneur (2).
- Serrer les deux vis (1).
- Vérifier si le dispositif d'arrêt est endommagé. Noter la cause de l'arrêt et procéder au dépannage.

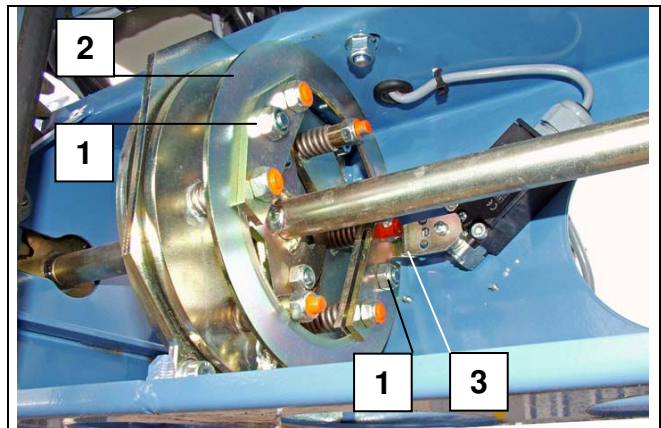


Fig. 40 Dispositif d'arrêt

## 12 Entretien



**Seuls des ouvriers qualifiés peuvent effectuer les travaux d'entretien. Les lubrifiants et les pièces de rechange seront rejetés selon les normes environnementales.**

- Avant d'effectuer les travaux de nettoyage et de maintenance, descendre le moyen de préhension de la charge et retirer le connecteur !

### 12.1 Nettoyage quotidien

- Eliminer la saleté sur le monte-charges.
- En hiver, veiller à ce que le tambour de câble à enroulement par ressort ne soit pas couvert de neige et de glace.
- Tenir la zone de travail autour du monte-charges propre et libre.

### 12.2 Contrôle quotidien

- Contrôler visuellement si l'ensemble de la voie de déplacement de la plateforme de charge est libre.
- Effectuer une marche d'essai avec la plateforme de charge vide et contrôler si
  - l'interrupteur de fin de course du service fonctionne en haut et en bas.
  - les verrouillages de trappe fonctionnent ; lorsque la trappe de chargement est ouverte, un mouvement de levage ne doit pas être possible.
  - la touche d'ARRÊT D'URGENCE fonctionne ; lorsque la touche est appuyée, un mouvement vers le haut ou le bas du monte-charges ne doit pas être possible !

### 12.3 Contrôles et entretien hebdomadaires

- Contrôler la distance de freinage.
  - Effectuer une course d'essai avec un moyen de préhension de la charge chargé et contrôler si la distance de ralentissement du frein moteur est dépassée vers le bas (le chariot ou la plateforme ne doivent pas reposer sur les tampons).
- Contrôler l'usure des crémaillères et du pignon d'attaque et vaporiser du lubrifiant adhérent.

**Lubrifiants recommandés** Spray spécial GEDA, n° d'article 2524  
Cartouche de graisse, n° art. 13893 pour cylindre graisseur

### **REMARQUE**

Les crémaillères doivent être graissées plus souvent lorsque le monte-charges est utilisé de manière fréquente ou par plusieurs équipes.

- Vérifier si le câble d'enrouleur, le câble d'alimentation et les lignes pilotes sont endommagés.
  - Eventuellement, enrrouler à nouveau le câble d'enrouleur.
- Contrôle la lampe témoin de surcharge de la commande de la plateforme en actionnant l'interrupteur de fin de course de surcharge à la main.

## 12.4 Inspection ou maintenance mensuelle

- Contrôler la bonne fixation des ancrages de l'échelle à la section d'échelle et au bâtiment et, si nécessaire, resserrer.
- Lubrifiez le câble d'enrouleur.
- Recommandation de lubrifiant :  
Continental : Talc
- Vérifier l'usure des crémaillères et du pignon d'attaque. Remplacer, le cas échéant.
- Contrôler l'usure du profilé du circuit de câblage : la fente ne doit pas être plus large que 10 mm.

## 12.5 Inspection et entretien tous les trois mois

Les plaques indicatrices sont-elles toujours en place et bien lisibles ?

(portance, consignes de montage, interdiction du transport des personnes,...)

## 12.6 Vérification du dispositif d'arrêt dans le cadre des contrôles répétitifs

(voir chap. 2.3.1)

**Les test d'arrêt ne doit être effectué que par une personne compétente désignée par le chef d'entreprise qui, par sa formation ou ses connaissances et son expérience pratique, est capable d'évaluer les risques et d'apprécier l'état de fonctionnement en toute sécurité du dispositif d'arrêt.**

- Tourner le commutateur principal sur la position MARCHE.
- Appuyer sur la touche MONTER.
- Déplacer la plateforme de charge vide à env. 6 m de haut.
- Placer la boucle du câble de traction autour du levier de desserrage du frein et la laisser pendre au sol.
- Tirer sur le câble de traction par le bas, en dehors de la zone de danger. – Le frein se desserre et la plateforme atteint une vitesse excessive. Au bout de 2 à 3 m, le dispositif d'arrêt de sécurité doit se déclencher et stopper la plateforme. Si ce n'est pas le cas, relâcher immédiatement le câble de traction ou le levier de desserrage du frein !

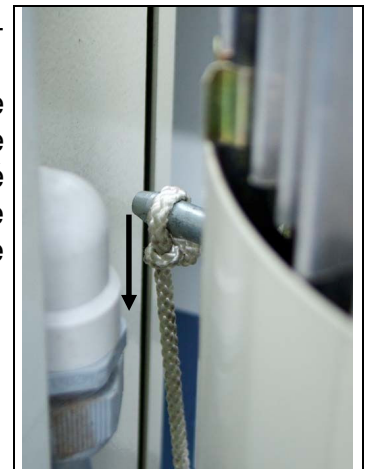


Fig. 41 Corde de traction pour test d'arrêt

### **ATTENTION**

Après le déclenchement du dispositif d'arrêt de sécurité, la montée et la descente mécaniques et électriques de la plateforme de charge sont bloquées. Débloque le dispositif d'arrêt comme décrit au chap. 11.2.

### 12.7 Entretien tous les trois ans

Les réparations et les réglages du dispositif d'arrêt ne doivent être effectués que par le personnel d'entretien du fabricant ou par des personnes formées et habilitées par ce dernier.

Le dispositif d'arrêt a fait l'objet d'un contrôle de modèle type et doit être remplacé tous les 3 ans ou contrôlés tous les 3 ans par le fabricant ou par des personnes habilitées par ce dernier.

## 13 Réparation



**Les travaux de réparation doivent être uniquement réalisés par des personnes formées et autorisées car ils supposent des connaissances et des capacités spéciales. La présente notice d'utilisation ne constitue pas un manuel pour l'acquisition de ces connaissances.**

**Prière de mentionner sur toute commande de pièces de rechange :**

- le type
- l'année de fabrication
- Numéro de fabrication
- la tension de service
- le nombre de pièces souhaité

La plaque signalétique est fixée sur l'unité de base de la machine.

#### **REMARQUE**

Les pièces de rechange doivent satisfaire aux spécifications techniques du fabricant ! Utilisez uniquement les pièces d'origine de GEDA.

Pour les travaux d'entretien et de réparation, veuillez faire appel à notre service après-vente.

#### **Adresse du service de vente et du SAV :**

**GEDA®**

O R I G I N A L

Mertinger Strasse 60

D-86663 Asbach-Bäumenheim

Téléphone +49 (0)9 / 98 09-0

Télécopie +49 (0)9 / 98 09-50

E-mail : [info@geda.de](mailto:info@geda.de)

WWW : <http://www.geda.de>

## 14 Elimination de la machine

Au terme de sa durée de vie utile, démonter correctement l'appareil et traiter les déchets conformément à la réglementation nationale.

Pour ce qui concerne les déchets de l'appareil, veuillez tenir compte des points suivants :

- Vidanger les huiles et les graisses et éliminer en respectant les prescriptions environnementales.
- Diriger les pièces métalliques vers le recyclage.
- Diriger les pièces en plastique vers le recyclage.
- Livrer les composants électriques à une déchèterie spécialisée.

### **Recommandation :**

Prenez contact avec le fabricant du monte-charges ou chargez une entreprise spécialisée pour réaliser les travaux d'élimination des déchets.

## 15 Garantie

Vous trouverez les conditions de garantie dans nos conditions générales (voir la facture ou le bon de livraison). Les dommages et les lacunes provenant d'un branchement électrique non conforme, d'erreurs de manipulation, de violation de la notice de montage et d'utilisation ne sont pas couverts par la garantie. Sont aussi exclus de la garantie les circuits et les pièces électriques qui sont soumis à usure sous conditions normales. Nous nous réservons de définir les modalités d'élimination des défauts et de désigner les personnes qui se chargeront du dépannage.



## Déclaration de conformité CE

conformément à l'Annexe II de la directive sur les machines 98/37/CE

Par la présente, nous,

GEDA-Dechentreiter  
GmbH & Co. KG  
Mertinger Str. 60  
D-86663 Asbach-Bäumenheim

déclarons par la présente que le modèle de monte-charges de chantier mentionné ci-dessous satisfait par sa conception, par sa construction et les caractéristiques du modèle mis en vente sur le marché aux exigences fondamentales de sécurité et d'hygiène du travail de la Directive CE.

La présente déclaration devient caduque en cas de modification du monte-charges qui n'a pas été convenue avec nous.

Désignation du monte-charges      Monte-charges à crémaillères

Modèle de machine                      **GEDA 200 Z**

Numéro de fabrication                  .....

Directives CE pertinentes :          Directive CE sur les machines 98/37/CE  
Directive sur la compatibilité électromagnétique CEM  
(2004/108 CEE)  
Directive sur les émissions sonores 2000/14/CE

Normes harmonisées ayant été  
appliquées :                              EN ISO 12100-1 et EN ISO 12100-2 ; EN 60 204-1

Date / Signature du fabricant :      01. Juillet 2007

Information sur le signataire :      Johann Sailer, Gérant

## **16 Annexe pour l'enregistrement des contrôles récurrents**

**Résultats du contrôle**

\_\_\_\_\_  
Date et signature du contrôleur

**Résultats du contrôle**

\_\_\_\_\_  
Date et signature du contrôleur

**Résultats du contrôle**

\_\_\_\_\_  
Date et signature du contrôleur

**Résultats du contrôle**

\_\_\_\_\_  
Date et signature du contrôleur

**Résultats du contrôle**

\_\_\_\_\_  
Date et signature du contrôleur

**Résultats du contrôle**

\_\_\_\_\_  
Date et signature du contrôleur

**Résultats du contrôle**

\_\_\_\_\_  
Date et signature du contrôleur

**Résultats du contrôle**

\_\_\_\_\_  
Date et signature du contrôleur

**Résultats du contrôle**

\_\_\_\_\_  
Date et signature du contrôleur

**Résultats du contrôle**

\_\_\_\_\_  
Date et signature du contrôleur